MONTREUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Mars-Avril 2019 N°2 - 24e année

SOMMAIRE

PV du 12 décembre 2018: ....4 à 10, 12, 13, 14, 22, 23, 25 ,28, 29, 30
Gastronomie:.....15, 18, 19, 20
Casino:.....16, 17
Lotos:.....3, 21
Croisières:.....24
Artisans:.....26, 27
Clin d'œil:.....30

Restaurant CÔTÉ LAC
voir page 20

La Cave
Vevey-Montreux
Av. de Belmont 28 - 1820 Montreux - 021 963 13 48

Avec IDEAL LINE aucun doute.
Vous perdez de 500 gr à 1 kg séance après séance!
BON POUR UN ESSAI GRATUITE
IDEAL LINE Montreux
IDEAL LINE Montreux
CENTRE d'AMINCISSEMENT et ANTI-ÂGE
Av. des Planches 20 - Tél. 021 532 22 22
www.ideallinemontreux.ch - info@ideallinemontreux.ch

GARAGE-CARROSSERIE
Station Shop du Stade
garagedustade@bluewin.ch
Réparation toutes marques- Entretien et station de lavage
Tél. 021 964 31 91 079 668 48 00
1816 CHAILLY-SUR-MONTREUX

Solu Tubes® SA
Assainissement de conduites
Eco technology sans bisphénol
Garantie 15 ans
Après - Protégé
Pendant - Sablé
Avant - Rouillé
STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!
1227 CAROUGE
Rue J-Girard 24
T 022 368 30 04
F 022 368 30 07
1470 ESTAVAYER-LE-LAC
ch. des Tenevières 19
T 026 664 00 04
F 026 664 00 07
1895 VIONNAZ
Av. du Léman 8
T 027 281 30 04
F 027 281 30 07
info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

CARLOS DA SILVA
CONSTRUCTIONS SA
MAÇONNERIE – CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PEINTURE – PLÂTRERIE – BÉTON
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
RÉNOVATIONS EN TOUS GENRES
076 564 25 48 • 021 960 14 46
1815 CH-Montreux
1852 CH-Roche
www.cdasilvasa.ch
info@cdasilvasa.ch

L'immobilier durable
www.bernard-nicod.ch
BERNARD Nicod
VEVEY 021 925 70 70
MONTREUX 021 965 44 44

SORRENTINO
• Chauffage • Sanitaire • Solaire
• Détartrage • Pompe à chaleur • Pelets
• Bois • Ebouage • Dépannage
MONTREUX - SAINT-LÉGIER
021 943 23 41
079 321 01 01
sorrentinosa@sunrise.ch
Buderus technique de chauffage SA

IDEAL LINE MONTREUX

Valérie Rechenmann,
Ideal Line Montreux

Ideal Line à Montreux est devenu synonyme de MINCEUR. Après presque 2 ans de l'ouverture du centre Ideal Line de Montreux, nous avons interrogé Madame Rechenmann sur les nouveautés offertes.

-Nous savons que votre méthode permet de perdre de 3 à 30 kilos. Comment faites-vous pour conseiller le traitement adapté?

-Chacun a sa propre image de la minceur. Les problèmes de ligne sont personnels et c'est pourquoi nous proposons différents traitements afin d'atteindre l'objectif fixé.

Notre appareil fétiche est le Cocoon, une capsule amincissante multi-sensorielle. Avant toute chose, le traitement est extrêmement relaxant.

On ne peut pas mincir quand on est stressé. Cet appareil reproduit les effets du cardio-training, mais sans les efforts physiques. Vous perdez ainsi de 500gr à 1 kilo, de séance en séance.

Le rythme est de 2 fois par semaine.

En 1 mois, vous perdez 5 kilos en moyenne, de 4 à 6 kgs en fonction du poids global à perdre.

Il faut 2 mois pour perdre 2 tailles, 3 mois pour perdre 10/12 kilos. En 6 mois, on en perd 20.

Le Cocoon

-Beaucoup de femmes ont des problèmes localisés, situés entre le tour de taille et les genoux.

- C'est très féminin.

Dans ce cas, nous nous engageons à faire perdre une taille de pantalon, en nous gardant bien de faire maigrir les autres parties du corps.

Nous avons une gamme de traitements *"sur mesure"* et pour cela nous utilisons les plus récentes découvertes scientifiques, comme la *Biophotomodulation* qui reproduit le mécanisme de la synthèse des plantes ou la *Cryocinésie* qui utilise les bienfaits du froid. Nous sommes également un centre anti-âge et avons de magnifiques résultats sur les ridules et les rides d'expression. Notre grande force provient de notre gamme de masques/patches transdermiques à base de botox végétal. Nous utilisons comme transmetteur, un appareil à oxygène pur à 98%.

L'effet est immédiat.

Traitement Anti-âge avec l'oxygène pur à 98%

-Vous ne recevez que les femmes?

- Absolument pas. Nous avons beaucoup d'hommes et de juniors que nous traitons dès l'adolescence.

-Donc on peut faire peau neuve chez vous!

Je ressors un peu étourdie après le moment passé dans le centre. Il y a un tel va et vient de personnes souriantes et visiblement contentes..

BON POUR UN ESSAI GRATUIT
IDEAL LINE
Montreux

IDEAL LINE
Montreux
Av. des Planches 20 - Tél. 021 532 22 22
www.ideallinemontreux.ch - info@ideallinemontreux.ch

KALEC-MOTOR SA
Depuis 1947

Frédéric Kalbfuss
Chef d'entreprise

Z.I. de la Foge - Route des Châtaigniers 12 | CH - 1815 Clarens-Montreux
T +41 21 964 46 37 | M +41 79 253 29 84 | F +41 21 964 31 26
frederic.kalbfuss@kalec-motor.ch | www.kalec-motor.ch

GRUNDFOS RÉPARATEURS AGRÉES
GRUNDFOS

moteurs électriques | solutions de pompage | maintenance industrielle

MONTREUX INFO-VILLE

Tirage: 15 000 exemplaires, tous ménages gratuits.

Editeur, rédaction, publicité:
Info-Ville Sàrl, Route des Colondalles 30,
1820 MONTREUX, Tél. et fax 021 963 75 18
E-mail: infoville@bluewin.ch
Site: www.montreuxinfoville.ch

Distribution: Poste de Montreux

Parutions: en 2019, 5 x papier - 1 x Internet.
N° 1 janvier-février, 25 janvier;
N° 2 mars-avril, 29 mars;
N° 3 juin-juillet, 14 juin;
N° 4 août-septembre, 30 août;
N° 5 octobre-novembre, 8 novembre;
N° 6 décembre, 15 décembre - internet

Prochain numéro: 14 juin 2019

Dernier délai de remise de vos articles et annonces par e-mail pour le N° 3/2019, **25 mai 2019**.

Soutien à Montreux Info-Ville: CCP 17-106360-1

Tous les procès-verbaux dans leurs intégralités sur notre site
www.montreuxinfoville.ch

Vos solutions immobilières depuis 1961

Plus de 500 offres sur www.publiaz.com

PUBLIAZ
GERANCE & COURTAGE

Avenue Claude Nobs 14
CP 1513 – 1820 Montreux
montreux@publiaz.com
Tél. + 41 21 966 00 66

swiss EXCLUSIVE REALTY by Publiaz
immobilier.ch
uspi vaud
Membre SwissRéseau

Gérance - rénovation - courtage - administration de PPE - expertises - conseils

BOULODROME 1990 Montreux

LE VENDREDI 26 AVRIL 2019

AU BOULODROME DE MONTREUX
à Chailly s/Montreux

GRAND LOTO PAR ABONNEMENT

Ouverture des portes 19 h 00
Début du loto 20 h 00

Prix de l'abonnement: **Fr. 60.–**
14 TOURS ROYALE + 4 TOURS SUPER ROYALE
+ 4 TOURS IMPERIALE + 1 TOUR IMPERIALE
SUPPL. HORS ABONNEMENT

A la pause tirage des abonnements.

ABONNEMENTS DIPSONIBLES AUPRÈS DE
DUMAS PIERRE ALAIN au 079/782 29 82
ou pa.dumas@bluewin.ch

La réservation sera effective dès réception du versement sur le compte: IBAN CH79 0076 7000 C064 1232 0

Les abonnements seront à retirer au bureau du boulodrome, le soir même du loto dès 18 h 00.

Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018 sur le préavis municipal concernant la maison des Congrès (2m2c). Discussion mot à mot et vote sur la décision du Conseil communal

Les membres du Conseil ont été régulièrement convoqués le mercredi 12 décembre 2018 à 18h00, à l'Aula de Montreux-Est, rue de la Gare 33 à Montreux.

Présences: 98 conseillères et conseillers ont signé la liste de présence.

A fait excuser son absence: M. Schneider Edgar.

N'a pas fait excuser son absence: M. Barbey Stéphane

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2018

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close Nous passons au vote de ce procès-verbal à main levée.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

M. le Président Yanick Hess remercie la secrétaire pour son travail de rédaction.

2. PRESTATIONS DE SERMENT:

Même si le règlement de notre Conseil ne le prévoit pas expressément, et en consultation avec notre Secrétaire Municipal qui a posé la question au Canton, j'ai trouvé nécessaire que notre nouvelle secrétaire Mme Céline Morier, ainsi que M. François Baehni, nouvel huissier suppléant, soient assermentés.

J'invite ces deux personnes à venir devant le pupitre et à l'assemblée de se lever.

2.1 de Mme Céline Morier, Secrétaire du Conseil communal

Mme Céline Morier est assermentée devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

M. le Président Yanick Hess félicite Mme Céline Morier pour son assermentation.

Applaudissements de l'assemblée

2.2 de M. François Baehni, Huissier suppléant

M. François Baehni est assermenté devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

M. le Président Yanick Hess félicite M. François Baehni pour son assermentation.

Applaudissements de l'assemblée

3. COMMUNICATION DU BUREAU

M. le Président

Comme nous avons un ordre du jour passablement chargé, mon objectif est d'éviter une séance de relevé.

A 21h00, je ferai le point en fonction du nombre d'objets que nous devons encore traiter et je déciderai si nous devons terminer ce soir ou revenir demain. En tenant compte que certains rapports intercommunaux doivent être votés ce soir, il est possible que je vous propose de traiter le préavis relatif au budget de la CIEHL avant d'autres rapports.

Je rappelle également qu'il est du devoir de chaque Conseiller de s'assurer de la mise à jour de ces intérêts sur sa page du site du Conseil Communal.

4. CORRESPONDANCE

M. le Président

Nous avons reçu un courrier de M. Gilles Marco, je le transmets au greffe pour ceux qui veulent le consulter.

Nous avons également reçu un courrier de M. Chofflon. Comme ce point n'entre pas dans les compétences du Conseil Communal, et en accord avec le bureau, je le transmets également au greffe pour ceux qui veulent le consulter.

5. COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

M. Christian Neukomm, Municipal

Communication relative au report des travaux du port du Basset, à la mise hors service de la grue, au rafraîchissement des vestiaires et à la mise en place de la fibre optique

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La décision d'autorisation du réaménagement du port du Basset a été notifiée en date du 6 septembre 2018 par le Département du territoire et de l'environnement. Toutefois, Helvetia Nostra ayant fait recours contre la levée de son opposition audit projet et par conséquent contre cette décision, les travaux de réaménagement et de sécurisation du port du Basset sont repoussés à une date indéterminée.

Comme mentionné dans le cadre du préavis No 29/2018, adopté par votre Autorité le 7 novembre 2018, la grue située sur la digue Est, qui a été installée dans les années 1960, ne répond plus aux normes en vigueur. Partant de cet état de fait, et de l'incertitude du début des travaux, la Municipalité a décidé de mettre hors service cette installation avec effet immédiat.

Il est à noter que le remplacement de la grue fait partie intégrante de la décision rendue par le Département du territoire et de l'environnement, ce qui signifie que cet objet fait partie intégrante du recours d'Helvetia Nostra.

A contrario, les travaux liés au rafraîchissement des vestiaires du port ainsi qu'au raccordement du local du garde-port à la fibre optique, ne faisant pas partie de la décision rendue par le Département du territoire et de l'environnement, la Municipalité a décidé de réaliser ces prestations, conformément au préavis No 29/2018. Les travaux y relatifs seront réalisés début 2019.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Communication relative à la signature de la promesse d'octroi d'un droit de superficie valant droit distinct et permanent (DDP) en vue de la construction du quartier «Les Grands Prés» par la Société simple Retraites populaires – SOCIM

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A l'issue du préavis 11/2017, votre Conseil votait un crédit d'étude de CHF 96'000.- afin que la Municipalité puisse, entre autres, financer les démarches nécessaires à la recherche d'un partenaire financier en vue de la construction du quartier «Les Grands Prés» à Baugy; à l'issue du même préavis, votre Conseil votait le principe de la mise à disposition de la parcelle communale No 2052 en la forme d'un droit de superficie valant droit distinct et permanent (DDP).

La Municipalité peut à ce jour informer votre Conseil, que les démarches susmentionnées ont abouti et qu'une promesse d'octroi d'un droit de superficie valant droit distinct et permanent (DDP) a été signée le 19 novembre 2018 avec le groupe Retraites populaires - SOCIM. Ce groupe, aujourd'hui constitué en société simple, a remporté l'appel d'offres à investisseurs que la Municipalité a publié le 7 juillet 2017, en offrant l'assurance que le quartier «Les Grands Prés»

serait construit dans le respect du concept du projet «Synapsiedlung», lauréat du concours Europan 10, concept ancré par le cadre légal du plan partiel d'affectation «Les Grands Prés», entré en vigueur en juillet 2018, et pourra obtenir l'obtention du label Société à 2000 Watts. Ce groupe a également remporté l'appel d'offres par les délais proposés pour mener à bien la procédure jusqu'à l'octroi du permis de construire et pour réaliser les travaux. La réputation et l'importante expérience des Retraites populaires, ainsi que la mixité proposée dans les logements à mettre sur le marché ont aussi participé au choix de la Municipalité pour retenir ce groupe, ainsi que la rente annuelle offerte de CHF 1'004'711.-, dont le premier versement a été effectué simultanément à la signature de l'acte notarié le 19 novembre dernier.

L'issue heureuse de cette procédure permettra de mettre quelques 200 nouveaux logements à disposition, dans le respect des surfaces habitables déterminées par le PPA «Les Grands Prés» voté par votre Conseil, à proximité des transports publics et de l'A9 d'ici à 2023 et d'assurer à la Commune plus d'un million de recettes annuelles par le biais de ce DDP.

La Municipalité soumettra alors à la décision de votre Conseil un préavis qui fera état du détail du DDP, détail nécessaire à son inscription au Registre foncier.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

6. MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS DÉPOSÉS

M. le Président

Merci, comme il est de coutume de le faire, de ne pas avoir déposé de textes ce soir.

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS

La discussion est ouverte.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Chers collègues

Conformément à la politique définie et aux promesses faites à votre conseil, la Municipalité ainsi que ses partenaires de la société simple «Avenir 2m2c» ont poursuivi leurs travaux et discussions en vue de faire évoluer le dossier sur les travaux de rénovation du 2m2c.

Ces démarches ont notamment permis à la Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) d'obtenir à ce jour l'accord formel de 4 établissements bancaires, de niveau national, cantonal et régional, qui entrent en matière sur un prêt répondant au besoin de financement de l'axe 2, moyennant un cautionnement de la Commune à hauteur de CHF 15 millions. Pour rappel lors des séances de la commission le cautionnement demandé s'élevait encore à CHF 30 millions.

A noter encore que ces négociations ont été menées de manière séparée avec chacun des établissements bancaires. Ces derniers sont toutefois disposés, le cas échéant, à construire un consortium bancaire pour financer ce prêt.

Finalement, la Municipalité peut aujourd'hui vous faire part d'apports financiers confirmés émanant d'acteurs privés à hauteur de 1,3 millions de francs.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président

Nous arrivons à la dernière étape de ce long processus concernant le Centre des Congrès. Entre l'étude de ce préavis et celui du début de l'année, les commissions ont siégé 8 fois. J'espère que ce temps a permis de poser toutes les questions relatives à ce lourd projet. Maintenant que ces étapes de commission sont passées, il appartient à notre Conseil de valider ou non le projet déposé. Les nombreuses heures passées en commission ont permis d'éclairer tout à chacun, nous ne devons pas ce soir rentrer dans les détails mais bien faire des choix, notamment sur les amendements déposés.

Je vais d'abord donner la parole aux différents partis selon la représentativité qu'ils ont au Conseil. Puis j'ouvrirai la discussion selon les points qui figurent dans le rapport de la commission. Ensuite nous passerons au vote des amendements.

Juste avant de voter les conclusions finales, j'ouvrirai une dernière fois la discussion. Merci à tous d'intervenir de manière ciblée, tout le monde pourra prendre la parole.

Ce procédé appelle-t-il des commentaires?

M. Tal Luder

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En cas d'interventions multiples du même groupe, est-ce que chacun des intervenants pourra prendre la parole dans le premier round ou uniquement la personne désignée?

M. le Président

Comme indiqué aux Présidents de groupe la semaine dernière, dans un premier temps chaque groupe fait sa déclaration globale. Ensuite il sera possible d'intervenir sur les différents points du rapport et il sera encore possible d'intervenir au point 9, discussion générale.

Je donne la parole aux groupes dans l'ordre suivant PLR, SOC, VER, UDC, ML

Mme Geneviève Brunner

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A l'issue des travaux de la commission durant lesquels les commissaires ont eu la possibilité de questionner et d'approfondir ainsi tous les tenants et aboutissants de ce projet, le groupe PLR se déclare satisfait des réponses apportées, réponses qui confirment la grande cohérence de ce projet décliné sur 3 axes ainsi que celle des modes de financement y afférents. Le groupe PLR est ainsi convaincu que ce projet d'une importance majeure ouvre au travers d'une vraie vision un avenir digne mais surtout nécessaire à notre Commune, lui permettant d'ancrer davantage encore l'excellence de sa réputation en matière de ville d'accueil et d'événements.

Par ailleurs il est également important de rappeler qu'en soutenant ce préavis, notre Conseil offre aux montreusiennes et aux montreusiens le droit de trancher souverainement par référendum sur ce sujet de la plus haute importance.

Pour toutes ces raisons, le groupe PLR soutiendra ce préavis.

M. Olivier Raduljica

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe socialiste sera partagé au moment du vote des conclusions. Mais une majorité acceptera les conclusions telles qu'amendées.

Tout au long des 3 préavis sur le nouveau projet du 2m2c, les commissaires socialistes, sur mandat de leur groupe, ont participé à faire baisser la facture pour les montreusiens et à obtenir la transparence sur toutes les implications financières pour notre commune pour que nos concitoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

Je comprends bien mes camarades qui ne sont pas convaincus. Il est clair qu'il reste plusieurs incertitudes sur certains montants financiers qui ne sont pas garantis et qu'il est dommage que le préavis sur les flux financiers ne passe devant notre Conseil que dans quelques mois. Mais une majorité de notre groupe estime avoir participé à obtenir des solutions et des réponses convaincantes et que nous devons dépasser ces incertitudes pour faire un pari sur l'avenir puisque le tourisme, la culture et les congrès font partie de l'ADN de notre commune. Le temps est venu pour les montreusiens de se prononcer pour savoir si nous allons dans la bonne direction ou non.

Précision importante, les socialistes qui voteront oui le feront uniquement si les amendements sont confirmés. En effet, comme je l'ai mentionné, la transparence apportée par ces derniers est un élément très important pour nous.

Pour terminer mon intervention je souhaite mentionner deux gros bémols qui subsistent néanmoins toujours pour nous à ce stade du projet. Premièrement nous aurons un bâtiment très polyvalent certes, mais polyvalent pour qui? Nous estimons que les incertitudes liées à la présence à l'année d'un restaurant et les faibles espaces praticables pour le public ne répondent pas encore aux objectifs d'un bâtiment ouvert aux montreusiens et à leurs associations. Deuxièmement, nous estimons qu'il faudra une remise en question claire de la gouvernance et de la gestion de notre vaisseau amiral.

Merci pour votre attention.

M. Florian Chiaradia

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Le groupe des Verts remercie la Municipalité et tous les intervenants qui ont œuvré à la réalisation du préavis de la mise en conformité et rénovation du 2m2c, de son plan de financement et de son business plan.

Nous relevons leurs implications sans faille pour préserver le projet, défendre leurs choix aussi bien architecturaux que commerciaux et répondre à nos multiples questions. Nous tenons ce soir à les en remercier et pourtant le futur 2m2c a suscité de multiples débats animés au sein de notre groupe, sans réussir toutefois à gagner une unanimité.

Les Verts sont partagés et ce, malgré la qualité du préavis, des informations fournies lors des séances de la commission ad hoc, des arguments positifs et négatifs avancés par chacun selon ses convictions.

Pour, contre, incertain, fort de justifications tout à fait adéquates et pertinentes chacun peut faire valoir son raisonnement sans rougir. Les positionnements diffus au sein des Verts sont-ils un reflet englobant trop de compromis au détriment d'une vision forte et réellement novatrice? Une majorité d'entre nous n'a pas perçu dans le modèle d'affaire et le positionnement du futur centre, la fameuse USP «unique selling proposition» ou argument unique de vente, si chère au marque-

teur et sans laquelle il est complexe d'évoluer dans un marché à la concurrence féroce.

Est-ce l'envergure du bâtiment proposé qui paraît trop importante par rapport aux besoins de Montreux? Là encore la nécessité du projet divise, n'y a-t-il pas déjà une belle proposition de salles pouvant accueillir une panoplie très large d'événements dans nos hôtels?

La mise en conformité de l'auditorium n'aurait-elle pas suffit à nos besoins? Manque-t-il un plan B à ce projet pour offrir un vrai choix aux montreusiens sur le Centre des Congrès où est-ce là le coût global du projet et des risques financiers pour la commune et ses contribuables qui font peur?

Pourtant le financement du projet est intelligent, si tout se passe comme prévu, le montage financier est impeccable et au demeurant avantageux pour la commune en regard de la réalisation d'un bâtiment de cette envergure. Certes une question fait l'unanimité dans le groupe, et si la future exploitation du 2m2c n'atteint pas les objectifs de rentabilité qui nous sont présentés dans le business plan? Les flux financiers du futur centre sont à ce jour, suffisamment imprécis pour laisser libre cours à toutes suppositions et surtout à toutes les craintes.

Le risque que Montreux ploie sous le poids de soutiens financiers qu'elle devra accorder au Centre des Congrès pour assurer sa viabilité sur les 20 prochaines années en refroidit plus d'un. La crainte que la charge financière liée au futur 2m2c ne gèle le soutien de la commune à d'autres développements sur Montreux est aussi bien présente. Les Verts se rejoignent sur un point essentiel qui leur est cher, Montreux a besoin de retrouver un nouveau souffle. Les Verts aimeraient soutenir la vision d'une ville de Montreux innovante, créative et vivante. Pourquoi ne pas considérer la ville toute entière comme centre d'évènements? Avec une intégration beaucoup plus forte du 2m2c dans la vie montreusienne. Beaucoup de possibilité existent déjà à Montreux pour développer le marché de l'événementiel en sus du 2m2c. Par ailleurs, la redynamisation de la ville nous paraît essentielle à l'attractivité du marché de l'évènementiel et des congrès, comme au plaisir de vivre à Montreux en tant qu'habitant lambda ou d'y travailler en tant que commerçant.

Pourquoi ne pas développer une proposition de valeur unique de Montreux? Plutôt que de se concentrer sur le 2m2c, établir une nouvelle gouvernance et fédérer déjà l'ensemble de l'offre existante en matière de salles de séminaire. Est-ce qu'un Centre des Congrès isolé à un bout de la ville amènera le souffle nécessaire à notre vie et économie quotidienne sur le long terme? Saura-t-il convaincre les clients, pour que les flux de fonctionnement du futur 2m2c soient équilibrés? Le modèle proposé assurera-t-il les retombées économiques promises sur Montreux? Là, les avis divergent, les pours, les contres et les indécis opposent leurs sentiments et se font l'écho des multiples compromis sur la base desquels ce projet a vu le jour. Où est le caractère exclusif de notre proposition de valeur, le concept chacun son entrée au bord du lac suffira-t-il pour remplir le Centre des Congrès et dynamiser Montreux?

Nous espérons sincèrement que le futur 2m2c, s'il est accepté tel que présenté ce soir, saura se positionner sur le marché. Développer son modèle d'affaire de façon plus novatrice que celui qui nous est proposé. Créer d'autres synergies avec Montreux que celles que nous connaissons, susciter l'enthousiasme des montreusiens et de ses futurs utilisateurs pour que son coût prohibitif ne soit pas un handicap. Dans le cas contraire nous risquons gros. Tel que présenté ce soir ce projet est un pari et au vu de ce qui précède nous sommes nombreux à ne pas vouloir risquer ce pari avec l'argent du contribuable. Quoiqu'il en soit le moment est venu pour nous d'aller au bout de ce projet et de permettre à la population de se prononcer. Toute autre tentative de renvoi ou de bricolage sur cette base ne saurait à ce stade apporter suffisamment d'éléments nouveaux pour nourrir la nécessaire réflexion sur les options de fond.

Je vous remercie.

Mme Christine Menzi

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, je remercie pour toute la documentation reçue concernant le 2m2c. C'est un grand défi que la ville de Montreux a dans sa ligne de mire. Seulement, pour suivre un tel projet les citoyennes et citoyens doivent être informés au plus juste des dépenses et frais engagés ainsi que des futures entrées et bénéfices que cette transformation engendrera.

En effet, il est toujours écrit «d'une participation communale d'un montant maximal de CHF 27'000'000.00 sur un coup global de CHF 86'700'000.00». Le citoyen sera invité à supporter environ 95% du montant des travaux, soit directement, soit par ses partenaires directs. Des soutiens de tiers, il y en a par la loterie Romande, la CIEHL et des soutiens privés sont aussi en attente mais à quelle hauteur?

Pour le futur de notre ville, il est logique de développer cet outil qu'est le 2m2c, mais les citoyens doivent être convaincus de l'utilité de ces travaux et modifications. Rien ne sert de leur cacher le réel montant des travaux et des charges. Le 2m2c est un bel outil de travail rapportant à la Commune, mais il a une certaine valeur, valeur qui sera aussi mise à disposition des montreusiens. Concernant le business plan, certains points ne sont pas et ne peuvent pas être calculés de façon précise, il y a encore beaucoup de questions.

D'autre part, les montreusiens ne devront pas pâtir de manque de places de parc. Les citoyens habitants dans ce quartier sont des contribuables respectables que nous ne devons pas laisser partir. Combien disent quitter Montreux lors de certaines manifestations ! En effet, le soin des alentours du 2m2c est à prendre sérieusement en considération. Les immeubles de l'avenue des Alpes ainsi que de l'avenue Claude Nobs et alentour ne bénéficient pas tous de places de parc, durant la période des travaux, un nouveau parking doit impérativement être aménagé. Il faut absolument trouver une solution avant le début des travaux du 2m2c.

Pourquoi ne pas prendre exemple de l'Autosilo Le Lac de Lugano, ville touristique et culturelle qui ressemble à notre situation, cela engendrera des dépenses, mais aussi garantira aux participants une facilité d'accès au bâtiment.

C'est avec intérêt que nous suivrons l'évolution de ce projet, qui devra être rentable pour l'ensemble de notre Commune.

Le groupe UDC sera partagé et n'acceptera pas le projet à l'unanimité.

M. Emmanuel Gétaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Montreux Libre souhaite tout d'abord dire qu'une rénovation du Centre de Congrès est absolument nécessaire pour répondre aux problèmes de sécurité incendie, de renforcement de la stabilité sismique du bâtiment, ainsi que pour certaines rénovations devenues nécessaires avec les années.

Montreux Libre a donc une position de principe claire sur cet aspect: nous soutenons l'engagement de dépenses dans un avenir relativement proche pour répondre à ces besoins de sécurisation et de mise à niveau.

En ce qui concerne le projet proposé dans le préavis dont nous débattons aujourd'hui, Montreux Libre lui reconnaît plusieurs qualités réelles.

Sur le plan de l'architecture intérieure du bâtiment, la proposition est convaincante et ferait, en quelque sorte, passer le Centre des Congrès de la catégorie quatre étoiles à celle d'un cinq étoiles. Quant au revêtement extérieur, chacun aura son appréciation de sa pertinence et de son esthétique, mais il faut admettre dans tous les cas qu'il s'agit d'un choix clair, qui contribue à une gestion économe de l'énergie du bâtiment.

Autre point positif, la gestion de l'énergie justement, laquelle augmentera l'utilisation d'énergies renouvelables, une priorité absolue pour l'avenir de notre planète et pour la qualité de l'air à Montreux.

Sur le plan de la gouvernance, les séances en commission ont permis de découvrir la nouvelle vision de la société CCM SA, incarnée par son nouveau président, M. Lüstenberger.

La volonté affirmée de CCM SA de disposer d'une plus grande autonomie vis-à-vis de la commune est souhaitable, tenant compte du fait que le Centre de Congrès ne peut plus être géré comme un quasi département externalisé par la Municipalité, avec un conseil d'administration largement dominé par les membres de la Municipalité. CCM SA doit avoir une vision commerciale plus ambitieuse et une plus grande marge de manœuvre, sans pour autant, naturellement, se mettre à travailler dans un sens qui contredirait les intérêts généraux de notre commune. Ceci devra d'ailleurs être défini dans le cadre d'un prochain préavis sur les flux financiers, qui sera l'occasion de clarifier les relations entre la commune et CCM SA.

Autre élément positif important du projet présenté aujourd'hui au conseil communal, la participation de l'économie hôtelière et des écoles privées montreusiennes, qui par l'institution de la taxe hôtelière, participeront effectivement au financement, quel que soit le projet finalement accepté.

Enfin, le montage juridique mis en place, pour permettre en finalité de récupérer la TVA, est intelligent et paraît solide, avec à la clé une récupération de pas moins de 6 millions, une somme extraordinaire en elle-même.

Qualité architecturale, gestion de l'énergie, gouvernance plus crédible, participation de l'économie hôtelière de Montreux, récupération de la TVA sont incontestablement les bons points du projet.

Le projet de départ avait de nombreuses faiblesses criantes. Rappelons-nous qu'il proposait une salle de 6'000 places dont pourtant aucun utilisateur ne voulait. Rappelons-nous aussi l'absence initiale de financement par l'économie hôtelière.

Grâce à l'insistance des commissaires, du conseil communal et des membres de la commission permanente mise en place sur proposition de Montreux Libre, la Municipalité, avec l'aide de CCM SA, a fini par corriger un très mauvais projet, pour en faire un projet ayant les qualités mentionnées juste avant.

Malheureusement, trois grands handicaps péjorent encore le projet présenté aujourd'hui au conseil.

Tout d'abord, et de manière grave, ce projet fait passer à la caisse les contribuables de Montreux et l'économie montreusienne de manière démesurée.

Le Centre de Congrès rénové serait la plus grande et la plus moderne infrastructure de congrès du canton, au moment où Beaulieu est littéralement démantelé, pièce par pièce.

Dans cette perspective, constater que la Municipalité n'a pas pu obtenir plus de 1.7 million de francs de subvention du canton, sur un budget de plus de 92 millions, est absolument incompréhensible. Le travail de lobbying, de négociation avec le canton et le Grand Conseil n'a simplement pas été mené à la hauteur de l'enjeu. Rappelons que lors du dépôt du premier préavis, la Municipalité nous parlait encore de 5 millions de subventions, une somme déjà insuffisante. Comment dès lors accepter une contribution de 1.7 million, soit à peine 1,8 % du coût du projet?

Mesdames et Messieurs, chères, chers Collègues, nous n'avons pas à accepter un soutien aussi misérable du canton. La discussion, selon Montreux Libre, doit être relancée avec les instances cantonales, pour obtenir un autre résultat.

Au total, moins de 5% des contributions seraient extérieures à la commune et à son économie. Rappelons que la contribution de la CIEHL de trois millions est en fait financée à 30%, soit presque 1 million, par Montreux, seuls 2 millions venant des autres communes. Enfin, relevons que le secteur privé hors de la commune est quasi absent. Pas la moindre participation d'un groupe hôtelier important, par exemple, ni d'investisseurs ou autres.

Deuxième handicap: le projet proposé ne résout pas le problème déjà grave des dégagements extérieurs et places de parc. Au contraire, il augmente ce problème en supprimant de nombreuses places de parking.

Comme il est prévu par ailleurs que Montreux-Vevey Tourisme vienne s'installer dans le Centre des Congrès, avec plusieurs dizaines de collaboratrices et collaborateurs supplémentaires, ce problème de parking va encore augmenter. Certes, il est possible de demander aux employés de se déplacer en transports publics, mais nous savons que des places de parc sont nécessaires pour la clientèle et les contacts extérieurs.

Or, la parcelle de l'hôpital permettrait de créer les places de parcs nécessaires, avec une jonction souterraine. Ce problème a d'ailleurs été discuté dernièrement en commission lors de l'étude du mandat de planification pour cette parcelle de l'hôpital. Plusieurs commissaires ont dit leur intérêt à prévoir des parkings pour le Centre des Congrès être construits sous cette parcelle avec un partenariat public-privé. Montreux Libre propose que la Municipalité développe rapidement un projet dans ce sens.

Dans tous les cas, il nous paraît indispensable d'éviter que l'absence de parkings ait pour conséquence que les quais soient en permanence occupés par des voitures, ce qui est déjà trop souvent le cas.

Enfin, le projet démontre, car cela est écrit dans les documents transmis, que des économies sont en fait possibles. Rappelons que ce printemps, Montreux Libre a proposé l'analyse d'un plan B, moins cher, qui aurait pu être une alternative au moment du choix par la population. La Municipalité a argumenté que le projet ne pouvait pas être moins cher, que les niveaux de transformations étaient trop imbriqués les uns dans les autres et qu'il n'était pas possible de proposer autre chose.

Or, vous l'aurez certainement constaté, le plan de financement à sa page 9 indique clairement que des options structurantes, traduisez optionnelles, pour un montant de 6'550'000.-, sont identifiées. Au minimum, le projet pourrait donc coûter 6,5 millions de moins et il est certain que d'autres économies sont possibles. Alors que la Municipalité affirmait qu'aucun plan B n'existait, les documents fournis démontrent le contraire.

Le business plan, arrivé tardivement mais arrivé tout de même, est un document qui nous permet de prendre la mesure de l'impact des transformations sur l'exploitation du Centre des Congrès.

Ce document, que nous avons longuement étudié en commission est très clair: l'impact pour l'économie sera certes positif, mais de manière limitée. Il n'y aura pas de grand soir, pas d'explosion de la fréquentation rentable du Centre des Congrès. Le nombre de congrès qui rapportent beaucoup à l'économie locale, régionale, voire cantonale augmentera dans une proportion très limitée. L'augmentation de la fréquentation se fera principalement dans des catégories de manifestations d'une journée, où les clients ne restent pas pour la nuit, tout en générant par ailleurs énormément de trafic, problèmes de parcage, etc. Le chiffre d'affaire supplémentaire pour CCM SA par personne sera très bas, envi-

Acupuncture-Massages/Tuina-Ventouse

VittaSanté Médecine Traditionnelle Chinoise. Elle agirait efficacement en cas de maux de dos ou de tête, de troubles du sommeil, de démangeaisons.

Médecines naturelles
Si l'énergie (vitalité) circule harmonieusement, il y a équilibre et santé.

Une approche différente
Le praticien en médecine chinoise cherche toujours à déceler la cause initiale du déséquilibre.

Offrir une thérapie naturelle sans effets secondaires:
- Eviter les médicaments
- Eviter les opérations
- Prévention (rhume des foins, allergies...)

Rhume des foins
Selon la recherche, plus de 10% de suisses souffrent de cette maladie. L'insuffisance des énergies défensives est la cause fondamentale de cette allergie. Maintenant, c'est la meilleure saison pour réduire ces symptômes. Vous pouvez suivre les traitements acupuncture au mois de mars pour vous sentir bien en saison de pollens.

- **Maladies de l'appareil respiratoire et ORL**
  Acouphène, otite, asthme, bronchite chronique, sinusite, rhinite, allergies…
- **Maladies de l'appareil digestif**
  Constipation, diarrhée, hémorroïdes, acidité, régurgitation, ballonnements…
- **Maladies endocriniennes, métaboliques et sanguines**
  Ménopause, baisse de l'immunité, œdème, enflure, engourdissements…
- **Maladies de l'appareil génito-urinaire**
  Douleurs menstruelles, troubles du cycle, infections génitales, troubles de la grossesse, prostate…
- **Maladies rhumatologiques**
  Rhumatisme, arthrite, douleurs articulaires et musculaires, troubles du genou, lombalgies, dorsalgies, cervicalgies, sciatique, épicondylites, tendinites, entorses, torticolis…
- **Maladies dermatologiques**
  Eczéma, herpès, allergies, acné, psoriasis, prurit, neurodermite, verrues, zona.
- **Troubles généraux**
  Fatigue, stress, anxiété, angoisse, névroses, dépression, migraine, insomnie, anorexie, boulimie, tabagisme…

Les traitements sont remboursés par les assurances complémentaires

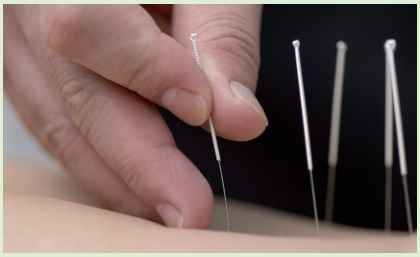

VITTA SANTÉ
Médecine Tradionnelle Chinoise
Av. du Casino 45 - 1820 MONTREUX
Tél. 021 320 90 00
www.vitta-sante-acupuncture.ch
email: vsante@hotmail.ch

Un premier traitement offert sur présentation de cette annonce

ron vingt francs par jour et par personne. Par comparaison, il nous a été dit en commission que les congrès génèrent entre 200.- et 250.- par personne et par jour pour CCM SA. Dix à douze fois plus. Hélas, ces congrès n'augmenteront presque pas, c'est ce qui est écrit dans le business plan.

Cela a pour conséquence que malgré plus de 92 millions de dépenses (86.7 millions pour les transformations, et plus de 6 millions pour les coûts engendrés par la fermeture du Centre des Congrès), malgré cet investissement colossal, la subvention annuelle de la commune à CCM SA va rester comparable à aujourd'hui ! Nous continuerons à porter à bout de bras CCM SA, qui ne survivra qu'avec une aide massive annuelle des contribuables.

Nous l'avons compris, il faut dès lors contenir au maximum les dépenses d'investissement, sachant que la rentabilité de ce projet est très faible.

Considérant ces trois handicaps majeurs du projet, qui peuvent être corrigés en tout ou partie, Montreux Libre propose que le préavis soit renvoyé en Municipalité, pour qu'elle trouve des solutions aux problèmes soulevés. Cela décalerait le projet d'une année, mais si des résultats, même partiels, sont obtenus sur les trois points évoqués, nous aurons un bien meilleur projet et une bien plus grande chance de le faire accepter par la population.

Pour les usagers, société d'exploitation et Montreux Jazz Festival en tête, décaler d'un an est parfaitement supportable.

Les montreusiennes et les montreusiens auront beaucoup de peine à accepter un projet aussi cher, aussi peu rentable, générant des problèmes de parking importants et nous obligeant à vider les caisses communales, de la FET et de CCM SA, pratiquement sans aide du canton et de l'extérieur de la commune.

Dans ce dossier, à chaque fois, que le conseil communal a demandé des améliorations, il les a obtenues. Gardons la tête froide, demandons encore un effort à la Municipalité et finissons le travail.

Si le renvoi en Municipalité est refusé, Montreux Libre refusera à la quasi-unanimité le préavis, pour indiquer à la population le chemin à suivre: renvoyer le projet pour qu'il soit amélioré.

M. le Président

Merci M. Gétaz, vous invoquer l'Art. 127, Renvoi:

«Le Conseil peut décider du renvoi de l'objet en discussion à la commission qui l'a examiné ou à la Municipalité pour complément d'information ou nouvelle proposition.»

La Municipalité souhaite-elle se positionner à ce niveau ?

M. Alain Imhof

D.Bottarel
Agence Immobilière SA
ADMINISTRATION DE PPE • GÉRANCE • LOCATION • VENTE
Rue du Bourg 37 • CH-1816 Chailly-Montreux
Tél. 021 964 20 30 • Fax 021 964 20 31 • info@bottarel.ch

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Au nom de M. Nussbaum et en mon nom, nous vous informons que nous ne participerons ni au débat, ni aux différents votes qui suivront sur ce sujet. Nous retirerons nos cartes lors de ce point de l'ordre du jour.

M. Olivier Blanc

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Brièvement sans entrer dans les détails, M. Gétaz trouve les coûts élevés, je suppose comme tout le monde ici mais il souhaite rajouter des millions pour un parking. J'avoue que je ne comprends pas.

M. Emmanuel Gétaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous défendons le projet d'un parking qui serait une solution publique/privée, par conséquent nous aurions des dépenses supplémentaires sur la commune mais qui seraient financées par le privé.

Dans ce sens il n'y a pas de problème à défendre l'idée de régler cette question essentielle qu'est le parking nécessaire pour les exploitants et pour les clients du Centre des Congrès. La solution discutée à l'époque nous paraît la meilleure.

VOTE demande de renvoi du préavis à la Municipalité, par M. Gétaz. Le renvoi est refusé à la majorité
7 abstentions
10 oui

M. le Président

Nous passons à la discussion sur le rapport, chapitre par chapitre.

Vous aurez toutes latitudes d'intervenir au point 9 s'il s'agit d'un point qui n'a pas encore été traité.

Page 4 à 7: Travaux de la commission: postulat C. Privet, façade du bâtiment, restaurant, pôle muséal/espace thématique, photovoltaïque, quai de chargement, place de stationnement, technique/sécurité.

La discussion est ouverte.

M. Tal Luder

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En page 4 nous parlons de l'épaisseur des lamelles, s'agit-il de 1 à 2 cm ou 1 à 2 mm?

M. Caleb Walther, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
Il s'agit de millimètres.

M. Pablo Menzi

Monsieur le Président, Chères et Chers collègues, Point 1.6 places de stationnement.

Le coût global de CHF 86'700'000.- comme cité n'est pas bagatelle, de plus il est connu que sur chaque chantier, il y a des dépassements de budget d'un minimum de 10% voir plus!

Vous nous faites part, que des places de parc sont très proches de ce site. Faux, déjà au point 2.3 chantier du rapport 28/2018 le rayon est de 3 à 5 km.

Qu'en sera-t-il lors des manifestations, les exposants, le public, et d'autres personnes intéressées devront se garer dans un périmètre de plus du même rayon soit de 3 à 5 km?

Toute maison de congrès qui se respect ne laisse pas ses exposants sur une route cantonale sécurisée provisoirement.

Lors du montage des stands ces entreprises ne veulent pas empiéter sur leur temps de travail à trotter pour chercher leurs véhicules dans les différents parkings de la ville.

C'est fréquent que les directeurs, les employés, les bénévoles arrivent et partent pour déposer la marchandise manquante durant la journée.

Il est donc logique que les congressistes souhaitent stationner dans la proche proximité du 2m2c.

C'est avec plaisir que j'attends les solutions à cette demande de places de parc.

M. le Président

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Page 7: Mise à l'enquête / suivi des travaux /étude générale /choix de la gouvernance: appel d'offre, gestion du chantier, chantier.
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 8 à 12: Financement du projet; effet sur la péréquation, rôle de la société simple, plan de paiement des honoraires, axe 3 / options structurantes / TVA- financement, statuts de la FET, emprunt de la FET, conclusion n° 6 de la FET, augmentation du capital-action de CCM SA, future relation entre CCM SA et la commune.
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 12-13: Volet social
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 13 : Structures provisoires
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 13 à 15: Business Plan: Les Congrès, baisse actuelle du CA, rédaction du business plan, tarifs du 2M2C. explications sur l'évolution du CA par événement / visiteur, répartition du CA entre culture et commercial.
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 15 à 17: Position / avis des acteurs culturels,
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Page 17 à 19 :
Le premier amendement est une modification de la conclusion no 6, j'ouvre la discussion sur cet amendement. Merci à M. le Président de relire l'amendement.

M. Claude-Pascal Gay

Proposition d'amendement modifiant la conclusion 6:
«d'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 30'000'000.- au maximum»

M. Florian Despond

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Au vu des éléments qui nous ont été transmis mardi concernant la lettre reçue par la FET avec des établissements bancaires qui s'engagent aujourd'hui à un prêt avec un cautionnement de 15 millions et non plus de 30 millions.

Je propose un sous-amendent qui serait:

D'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 15'000'000.- au maximum.

M. le Président

La discussion se poursuit sur le sous-amendement de CHF 15'000'000.-.

M. Tal Luder

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'aimerai savoir si ce sous-amendement peut réellement être effectif et si le courrier reçu mardi stipule que c'est sûr, que ce sera le cas pour les montants déterminés à savoir CHF 15'000'000.-.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Oui c'est le cas.

M. Daniel Manzini

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas bien compris, serait-il possible de relire devant le conseil, la lettre que la FET a écrit à la Municipalité? Puisque c'est dans cette lettre que nous sommes informés que la commune cautionne à hauteur de 15 millions et qu'il n'y a plus de cédules hypothécaires sur le bâtiment?

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs,

Je vous donne lecture de la lettre.

Nous nous référons au plan de financement des travaux de rénovation du 2m2c et à la part qui transitera au travers de la fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique. Au départ la BCV entrait en matière pour un prêt de 33 millions sur 20 ans avec comme garantie le cautionnement de la commune de Montreux en faveur de la FET d'un montant de 30 millions ou un gage immobilier à constituer par la commune sur le bâtiment du 2m2c pour 20 millions ainsi que le nantissement par la commune des 20'420 actions de la BCV.

Suite à la poursuite des négociations avec 4 établissements bancaires, BCV, Crédit Suisse, Raffeisen et Caisse d'Epargne Riviera, les conditions du prêt de la BCV et de la Raffeisen ont évolué de la manière suivante:

Prêt à hauteur de 25 à 30 millions sur 20 ans avec comme garantie le nantissement du dépôt de titre de la FET en faveur de l'établissement bancaire et un cautionnement de la commune de Montreux à hauteur de 15 millions. Si la première condition est de la compétence de la FET donc de la fondation d'équipement touristique, la seconde nécessite votre accord, objet de la présente.

Dès lors nous vous sollicitons afin d'obtenir le cautionnement par la commune en faveur de la FET pour un montant de 15 millions.

M. Christophe Privet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Serait-il possible de connaître les signataires de la lettre?

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Les signataires sont les deux représentants de la Fondation de l'équipement Touristique dans le cadre de la société simple avenir 2m2c, à savoir M. Christian Neukomm et moi-même.

M. Claude-Pascal Gay

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je reviens sur l'importance de ces 15 millions en lieu et place des 30 millions.

Dans le cadre de la commission un des soucis principaux de la commission et de certains commissaires était de savoir si la FET aurait les moyens financiers d'assumer la dette de 30 millions. La réponse de ces 4 établissements financiers, tous indépendants, suggère tout simplement qu'ils ont confiance dans la capacité de la FET d'assumer sa charge financière, le remboursement de ces 30 millions, sans le soutien complémentaire de la commune.

Vous comprenez aisément qu'avec un financement de 30 millions environs et un cautionnement

de 15 millions, en sus nous pouvons tenir compte des actions du casino qui sont d'une valeur d'environ 6 millions. Cela implique un prêt sans garantie d'environ CHF 10 millions. Ce prêt est octroyé par des établissements bancaires uniquement s'ils ont suffisamment de conviction pour que la dette soit remboursée. Ce qui veut dire qu'ils ne comptent pas sur la commune, mais sur la capacité financière de la FET, grâce à la nouvelle taxe de séjour, pour rembourser ce montant.

M. Olivier Raduljica

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Je comprends bien cette diminution de 30 à 15 millions, mais il y a un premier point qui vient de s'ajouter qui parle de nantissement. J'aurai aimé des précisions par rapport à ce point et connaître le montant des avoirs de la FET qui sont nantis, quelle somme cela représente-t-il?

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Le nantissement évoqué concerne les actions du Casino en mains de la FET, dont la valeur au bilan est de CHF 6 millions.

Ce sont bien des actions en possession de la Fondation pour l'équipement touristique et non pas de la Commune. D'autre part, il est à préciser qu'un nantissement est une garantie. Il n'y a pas lieu en l'état de vendre ces actions.
La vente des actions aurait lieu uniquement au moment où la fondation de l'équipement touristique ne peut plus assumer ses responsabilités, à savoir le paiement des intérêts et/ou le remboursement des annuités

M. Olivier Raduljica

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il faudrait ajouter un point au sous-amendement, il faudrait parler à mon sens de cette histoire de nantissement.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est important de préciser que le nantissement des actions de la FET est de la compétence du conseil de fondation de la fondation de l'équipement touristique. En revanche, la conclusion du Préavis prévoit un cautionnement de la Commune en faveur de la Fondation de l'équipement touristique. L'attribution de ce cautionnement est de la compétence du Conseil communal.

M. Emmanuel Gétaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai deux ou trois commentaires sur cette annonce d'hier, je trouve étonnant, sachant le temps, est cela a été rappelé en début de séance, que nous avons passé à étudier deux préavis et sachant que durant toute cette période la question des cautionnements, des conditions liées au prêt bancaire de la FET était déjà posée. Je trouve étonnant, que ce soit le jour avant la séance du conseil et après les séances de groupe, qu'une lettre comme celle-ci arrive. C'est gênant parce cela ouvre une nouvelle question, celle du nantissement. Pendant toutes les séances de la commission, un des débats qui a eu lieu c'était de savoir à quel moment la commune prend ses responsabilités à travers la décision du conseil communal et dans quelle mesure, d'autres organismes prennent aussi des responsabilités financières. Or la FET, c'est une fondation, elle est juridiquement indépendante de la commune, mais n'en est pas moins un organisme directement lié à la commune.

Je suis gêné aujourd'hui d'apprendre que nous allons accepter ce nantissement des actions du casino, détenu par la FET. Il faut rappeler quelque chose, la promesse qui a été faite en ce qui concerne la FET, c'est que la taxe hôtelière, serve à financer la part du Centre des Congrès couverte par la FET alors que justement les actions du casino continueront à générer un dividende lequel pourrait être affecté à d'autres activités. La FET soutient régulièrement d'autres activités, en l'occurrence c'est cette séparation entre les revenus des actions et de l'autre côté les revenus de la taxe qui avait été clairement promise. Or maintenant en nantissant ces actions, si la FET a un problème, nous nous retrouverons avec une situation où les actions du casino, leur propriété seront cédées à la banque Cantonale Vaudoise ou à n'importe quel autre organisme qui nous prêtera de l'argent. Par conséquent les revenus de ces actions ne seront plus pour nous, cela me dérange parce que la promesse faite en commission était de garder très cloisonné ces deux aspects de revenu. D'un côté le revenu des actions au profit de projet sur la commune, de petits projets quelques dizaines de milliers de francs, etc. et de l'autre côté la taxe hôtelière servait à gérer l'engagement de la FET dans le projet du Centre des Congrès.

Par conséquent à titre personnel, je préfèrerai maintenir le projet initial d'un cautionnement jusqu'à 30 millions. Libre à la Municipalité et aux responsables de la FET de trouver des solutions, mais ce serait une manière de leur signaler qu'ils n'ont pas à mettre en nantissement les actions de la FET qui pour moi ont un autre objectif.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Une précision par rapport au nantissement de ces actions. La Fondation de L'équipement touristique devra souscrire le prêt à la fin des travaux seulement, en 2022. Or, la taxe communale de séjour qui entrera en vigueur au 1er janvier 2020, générera des entrées de l'ordre de 5 à 6 millions de francs, ce qui permettra de diminuer le montant du prêt bancaire pour financer les travaux de l'axe 2. Celui-ci devrait être de l'ordre de 25 à 27 millions.

Sur ces 25 à 27 millions, il y a 15 millions qui sont garantis par le cautionnement de la commune, reste 10 à 12 millions qui sont garantis par le cautionnement des actions du casino. Or, aujourd'hui, l'encaissement estimé au niveau de la taxe de séjour est de l'ordre de 2 millions par année. Cela veut dire que le risque potentiel lié au nantissement des actions du casino et du portefeuille de la FET disparaîtra après 6/7 ans à partir de la fin des travaux. Nous pouvons donc considérer que ce risque est relativement faible et de courte durée.

Mme Irina Gote

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

M. Piemontesi, vous confirmer qu'en cas de nantissement les dividendes de ces actions que la FET devrait toucher n'existent plus, elles sont gelées?

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Aujourd'hui avec le nantissement des actions, les dividendes restent propriété de la fondation d'équipement touristique et peuvent être redistribuées pour son objectif et sa mission qui est de soutenir les équipements touristiques montreusien.

Mme Irina Gote

Merci de votre clarification, pour nous il est hors de question que les sociétés locales soient péjorées et qu'elles ne puissent plus bénéficier des retombées de ces dividendes. C'est vraiment important pour nous.

Mme Suzanne Lauber Fürst

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous parlons du dossier le plus important de l'ensemble de cette législature, en tant que Présidente de Montreux Libre, je n'avais pas connaissance de cette lettre et nous n'avons pas pu délibérer lundi de ce point. J'aurai envie de me lever afin de dire que cela ne va pas pour moi. Je ne me sens pas en mesure de discuter ce soir, sur un dossier qui n'est pas complet, sur une question critique. Je n'ai pas de mot ce soir pour qualifier ce qui se passe en ce moment.

Je souhaite savoir qui est sur la liste de distribution de cette lettre que je n'ai pas reçue aujourd'hui.

M. le Président

Sauf erreur vous avez reçu, les Présidents de groupe et tous les commissaires de la commission le mail de M. Piemontesi.

M. Daniel Manzini

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je rejoins Mme Lauber Fürst, honnêtement dans ce préavis qui est d'une complexité au niveau des enjeux financiers, puisque la FET entre en ligne de compte, plus la SA, la commune, etc…

Il est malheureux que ce soit ce soir à 21h00 que nous apprenions que nous changeons les règles du jeu.

En définitive si j'ai bien compris M. Piemontesi, au départ nous avions 20 millions de cautionnement qui étaient en cédules hypothécaires sur le bâtiment, plus 10 millions qui étaient les actions de la BCV que nous possédons. Aujourd'hui, la commune prendrait à sa charge 15 millions, cela veut dire en définitive que nous augmentons, moi qui ai une cédule hypothécaire sur le bâtiment et que la banque prend une partie du bâtiment cela me rapporte moins que d'avoir 15 millions.

Avant nous n'avions que 10 millions des actions de la BCV, en commission nous avons soulevé ces choses-là, M. Gay était très clair, c'est un spécialiste nous l'avons suivi par rapport au mode solidaire etc.

Aujourd'hui je n'ai pas le sentiment que nous, qui défendons la commune, en définitive les citoyens, nous sommes avantagés par cette perspective. Peut-être que la FET tire un profit mais il me semble que la commune qui est l'autre partenaire du dossier, est prétéritée. Je trouve cela dommage car ce sont le genre de choses que nous aurions dû faire en commission, maintenant nous prenons 20 minutes ce soir sur des éléments qui sont très compliqués. Mme Lauber Fürst à raison ce n'est pas ce soir que nous devrions débattre de ces éléments-là et je le regrette profondément.

M. Laurent Wehrli, Syndic

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues

La commune n'est pas péjorée dans cette perspective et c'est pour cela que la Municipalité a

Clin d'

PHARMACIE DE CLARENS

pharmacie indépendante et familiale spécialisée en médecines douces

préparations personnalisées
spagyrie • huiles essentielles • hydrolats
et préparations pharmaceutiques

100 places gratuites 1 heure
Marché M Clarens-Centre • 1815 Clarens-Montreux
021 964 40 00 • www.pharmacie-de-clarens.ch

MARINELLI TELEVISION
service point upc
Nous suivons l'évolution !
CRT TV · Colour TV · PDP TV · LCD TV · LED TV · OLED TV
Marinelli Télévision S.à.r.l - Rue du Parc 1 - 1800 Vevey - 021 944 91 44

CGS immobilier
ACHAT/VENTE - ESTIMATIONS
1820 MONTREUX
98, Grand-Rue
021 / 962 70 50
montreux@cgs-immobilier.ch
1618 CHATEL-ST-DENIS
74, Route de la Coula
021 / 948 28 80
chatel@cgs-immobilier.ch
www.cgs-immobilier.ch
CGS Immobilier, pour passer du rêve à la réalité

LEMAN STORES SA
• Stores toiles
• Stores à lamelles
• Stores empilables
• Stores d'intérieur
• Moustiquaires
• Motorisation et automatisation
• Volets aluminium thermolaqués
• Réparations - Entretien
• Volets à rouleaux
• Portes de garage
Z.I. Rio Gredon • 1806 Saint-Légier
Tél. 021 805 30 30 • Fax 021 805 30 39
info@lemanstores.ch • www.lemanstores.ch
Venez visiter notre showroom !
EXPERT somfy
★★★ TOP Partner ★★★ STOBAG Premium Swiss Quality

b-swiss™ solutionsVisuelles
digital signage
solutions dynamiques pour écrans
signalétique - communication
information - promotion - interactivité
b-swiss S.à.r.l.
Rue des Tuillières 1 - 1196 Gland
Contact: Philippe Viquerat - 079 212 84 55
philippeviquerat@b-swiss.com

INSTITUT BEAUTY FULL MONTREUX
Avenue Nestlé 15
1820 Montreux
078 402 63 15
beautyfull-montreux.ch

Soins visage aux huiles essentielles –
Massages – Épilation orientale au fil et au sucre
Manucure – Pédicure
SUR RENDEZ-VOUS
CFC

ANDRE ROTHEN SA
Maîtrise fédérale
Electricité et téléphone
Installations courant fort et faible
Partner Swisscom
www.rothen-sa.ch
Ch. de la Rottaz 2
1816 Chailly-Montreux
Tél: 021 963 34 63

CMP SA CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU PIERRIER SA
SERRURERIE GENERALE - 1815 CLARENS
CONSTRUCTIONS EN ACIER, ALUMINIUM ET INOX
BALUSTRADES TOUT VERRE - FERMETURES DE BALCONS ET TERRASSES
AGENCEMENTS MAGASINS
Tél. 021 981 25 55 - Fax 021 981 25 66 - Mail: Contact@cmp-sa.ch

Tabashop
plus de 30 ans
d'expérience.
VENTE DE CIGARES À LA PIÈCE
Montabaco SA
Grand-Rue 46
1820 Montreux
Tél. +41 021 963 70 70
info@tabashop.ch
BOUTIQUE EN LIGNE
CIVETTE OUVERTE 7/7
GRAVURE LASER
TABASHOP
MONTABACO SA
www.tabashop.ch

créé de nouvelles discussions qui ont eu lieu depuis la fin des travaux de la commission; elle a estimé nécessaire, en toute transparence, de vous communiquer ceci avant le vote de ce soir. Je vous rappelle que, en commission - vous l'avez parfaitement résumé M. Manzini - la proposition de la Municipalité dans le cadre du préavis était que les 30 millions selon l'offre proposée par la BCV à l'époque, devaient être garantis au moyen de deux outils; une cédule hypothécaire sur le bâtiment pour 20 millions et un nantissement des actions BCV de la commune pour 10 millions. C'était la proposition qui a été écrite dans le préavis et présentée à la commission. Dans le cadre de la commission, vous avez d'abord mis en doute l'utilité et relevé le risque que cela pouvait représenter, pour la commune, de nantir les actions BCV. Vous avez préféré enlever cela, ensuite vous avez reconnu que créer une cédule hypothécaire pour 20 millions sur le bâtiment occasionnait des coûts; en effet, la création d'une cédule hypothécaire coûte un pour mille du montant total. Ce qui représentait certains coûts de réalisation pour la création de cette cédule hypothécaire. C'est dans ce cadre-là que vous avez voté un amendement de la commission qui est celui qui vous est proposé ce soir, à savoir de ne faire qu'une seule solution de garantie, le cautionnement solidaire de la commune pour la totalité, 30 millions.

Vous nous avez aussi dit en commission: «Vous n'êtes venus qu'avec une offre de la BCV, pourquoi n'en avez-vous pas des autres établissements bancaires que vous avez consultés?»

Les établissements bancaires que nous avons consultés nous ont dit de revenir quand le projet serait un vrai projet. Ils ne souhaitaient pas écrire une offre bancaire sans être assurés que le projet est réalisable et qu'il a franchi certaines étapes.

Les travaux de la commission terminés, nous nous sommes donc permis de recontacter des établissements bancaires, en commençant par la BCV, selon la nouvelle vision de la commission de tout faire par cautionnement. C'est dans ce cadre-là que tant la BCV, la Raiffeisen que le Crédit Suisse, pour ne citer que ces trois établissements, ont tous dit: au vu de l'analyse du projet, au vu de l'analyse de cette taxe de séjour, au vu de l'évolution du tourisme tel que l'on peut le prévoir pour ces prochaines années, nous considérons que le vrai risque à porter par rapport à cela est de 15 millions. Ils proposent dès lors de faire un cautionnement solidaire de la commune non plus à hauteur de 30 millions comme proposé dans l'amendement que la commission a voté mais à hauteur de 15 millions.

Nous avons trouvé au sein de la Municipalité qu'il était juste de vous renseigner puisque la dernière offre du Crédit Suisse est arrivée cet après-midi. Cela afin que vous puissiez voter sur cette proposition reprise par M. Despond et adapter l'amendement proposé sur la caution solidaire de la commune de 30 millions en le portant à 15 millions.

Il aurait été faux que nous fassions une conférence de presse dans deux semaines ou début janvier pour dire que nous avons trouvé un établissement bancaire qui ne demande que 15 millions de cautionnement au lieu des 30 millions, en laissant passer l'amendement de la commission ce soir tel quel, alors que nous avons eu cette information ces dernières heures.

Nous avons reçu cet après-midi l'annonce de Nestlé qui accepte de mettre 1,2 million dans les travaux de l'avenir du 2m2c. Nestlé ne souhaitait pas non plus prendre de décision avant de savoir que certaines étapes seraient franchies, en particulier les travaux de la commission.

Nous vous communiquons ces éléments en toute transparence.

D'aucuns pourraient dire que l'amendement proposé par la commission est de 30 millions maximum et que les 15 millions sont inclus dans le 30 millions maximum.

C'est un amendement qui se veut dans la transparence, y compris pour les citoyens et citoyennes qui devront voter le 10 février, je pense qu'il était juste de préciser ces éléments ce soir.

M. Claude-Pascal Gay

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voulais revenir sur certains éléments, énoncé par M. Gétaz tout à l'heure par rapport à la question des 6 millions qui seraient remis en nantissement des actions du casino. Dans un cas standard d'une société qui emprunte, à savoir la FET à hauteur de 30 millions, l'ensemble de ces actifs sont en garantie de ce prêt. Le nantissement de ces actions c'est de formaliser cet acte. Dans le prêt initial avec le cautionnement, des actions étaient déjà à quelque part en garantie du prêt même s'il n'était pas formellement précisé dans un contrat. Le nantissement empêche tout simplement la FET de vendre ces actions et les créanciers seraient privilégiés sur ces actions s'il devait y'avoir défaut de la FET. De facto, ces actions étaient déjà en garantie du prêt de 30 millions.

M. Emmanuel Gétaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes en train de parler des risques maximum et de qui les prends. Quand M. Piemontesi dit que c'est pour 6, 7 ans et après nous aurons suffisamment remboursé pour que le nantissement ne soit plus un risque, il a parfaitement raison. Si tout se passe bien ce sera indolore, mais la question est de savoir quels risques nous acceptons de prendre et avec qui? Or, en l'occurrence quand M. le Syndic dit qu'aujourd'hui le risque exprimé qu'il faut couvrir est de 15 millions c'est faux, parce que le nantissement, c'est l'interdiction de céder les actions, à partir du moment où nous nantissons, pour la banque c'est une garantie supplémentaire. La garantie de la banque en l'occurrence avec la lettre que nous découvrons, c'est de demander 15 millions de cautionnement de la commune et les 6 millions nantis, c'est aussi une couverture de risque en additionnant les 15 et 6 millions nous obtenons 21 millions.

A titre personnel, je pense qu'il vaut mieux que la commune dise les choses franchement plutôt que d'essayer de jouer sur qui fait quoi. La commune est propriétaire du bâtiment, Mesdames et Messieurs, elle le sera de toute manière encore à la fin de l'exercice. S'il y a un problème avec l'une des sources de financement, en l'occurrence la FET, je pense que c'est à la commune de dire clairement que c'est elle qui couvrira ce risque et d'empêcher ainsi que par exemple des actions du casino soient obligées d'être cédées en cas de «worst case», par conséquent je pense qu'il vaut mieux que la commune reste la garante de ces emprunts et que nous n'essayons pas de trouver d'autres solutions, qui posent d'autres problèmes et notamment qui pourrait forcer la FET à céder ses actions aux prêteurs.

M. Tal Luder

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pour ma part je refuserai le sous-amendement, j'invite mon groupe et toutes les personnes qui pensent comme moi à le refuser.

Lors de la commission j'avais déjà émis une mauvaise volonté, à mettre en nantissement des actions qui ont des dividendes et je pense que pour le dépôt de titre de la FET il y a aussi un rendement. Lors de la commission pour le changement des statuts, il avait été dit que la part de ces dividendes, serviraient à d'autres projets et je me rappelle que l'on nous avait déclaré que c'était déjà dans le «pay plan» qu'il y avait déjà des idées. Pour ma part je ne toucherai pas au point 6, cela a déjà été difficile d'en discuter, le président de la commission nous a apporté beaucoup d'informations techniques, cela a été un consensus, nous avons retourné la question dans tous les sens et le cautionnement solidaire est sorti comme une bonne solution pour la majorité.

Pour ma part je ne voterai pas et je propose de laisser le point 6 inchangé.

M. Olivier Raduljica

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme l'a dit M. le Syndic la commission ne souhaitait pas que nous passions par un nantissement, mais exclusivement par un cautionnement.
Nous sommes en train de revenir en arrière, je suis de l'avis de M. Gétaz et de M. Luder, soit nous mettons un cautionnement de la commune à 21 millions ou nous le laissons à 30 millions, mais je refuserai un sous-amendement à 15 millions.

M. Florian Despond

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis surpris du débat que nous avons ce soir, je crois que c'est la première fois que j'entends des gens vouloir offrir le double de cautionnement que ce qui est demandé par des établissements bancaires.

Je crois que la proposition des établissements bancaires reflète bien leur optimisme par rapport à ce projet. Je crois que tous les partis en commission éraient d'accord sur le fait que, si le préavis est accepté, la population devra se prononcer. A ce titre là nous avons voulu que la population se prononce en se basant sur les conclusions de ce préavis, nous devons être justes aujourd'hui nous n'allons pas proposer à la population de voter avec un cautionnement maximum de 30 millions alors que nous savons que les établissements bancaires ne demandent que 15 millions, cela n'a pas de sens. Je vous invite à soutenir cet amendement.

M. Bassam Degerab

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Chers collègues,

Une chose me surprend dans ce débat, à partir du moment où nous avons accepté le cautionnement de 30 millions sans avoir été informé, est-ce que la FET, pour obtenir son prêt, aurait pu nantir ses actions pour obtenir ces prix sans passer par notre accord oui ou non? Si c'est oui je ne vois pas pourquoi nous mettons des bâtons dans les roues.

M. Daniel Manzini

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite rebondir sur les propos de M. Wehrli. Quand les banques disent revenez quand le projet sera un vrai projet, ce soir c'est le vrai projet que nous avons devant les yeux. Nous avons travaillé en commission sur le vrai projet! Je suis étonné d'imaginer que maintenant le vrai projet c'est quelque chose d'autre. Une dernière chose que nous avons beaucoup évoqué et il me semble qu'il n'y a que les personnes qui ont participé à la commission qui peuvent comprendre un peu ce débat. J'imagine que d'autres conseillers sont légèrement perdus, nous avons parlé des taux d'intérêts, quel sont les taux d'intérêts M. Piemontesi puisque vous avez dit dans le cadre de la commission que les taux d'intérêts seraient moindres si effectivement nous nous adressions à d'autres entreprises financières.

M. Laurent Wehrli, Syndic

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,

Pour que les informations soient tout à fait précises, si M. Manzini ne m'a pas compris, quand je parle de vrai projet, évidemment que c'est un vrai projet mais il n'est pas encore voté. Il n'est ni voté par le Conseil communal, ni par la population. Nous avons un certain nombre de partenaires, y compris parmi les entreprises sollicitées, qui pourraient nous soutenir, à part Nestlé encore une fois qui a décidé d'accélérer sa décision. Elles nous répondent simplement «revenez quand la population aura dit oui à ce projet», qui ne sera alors plus un projet mais une perspective de réalisation.

M. Florian Chiaradia

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Comme l'ensemble des groupes politique, nous ne sommes vraiment pas à l'aise avec les nouveaux mécanismes qui nous sont présentés ce soir, sans que nous ayons pu nous concerter et nous pensons tous que c'est inacceptable.

Les actions en nantissements sont risquées, nous pensons toutefois qu'en cas de problème c'est la fondation qui perd son capital, plutôt que d'avoir des dettes qui touchent notre commune. Dans ce sens-là nous soutiendrons ce sous-amendement.

M. le Président

Je rappelle un point technique, je vais d'abord faire voter le sous-amendement de 15 millions, s'il est accepté nous l'opposerons à l'amendement de 30 millions.

Cette façon de faire vous convient-elle?

M. Pierre-André Spahn

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En tant qu'ancien Président, pour ma part j'aurais mis en opposition les deux amendements et l'amendement accepté sera mis au vote du conseil.

M. le Président

Je vous entends M. Spahn, vous avez l'expérience mais je trouvais qu'au niveau de la procédure d'abord d'accepter le sous-amendement et s'il est accepté de l'opposer à celui de 30 millions.

Mme Suzanne Lauber Fürst

Monsieur le Président,

J'estime que ce genre de discussion, nous aurions dû la tenir lundi pendant les séances des groupes. Je pense qu'il n'est pas digne de ce conseil d'avoir ce genre de débat ce soir et je demande que les groupes puissent se concerter 5 minutes en interrompant la séance.

M. le Président

Une interruption de séance est demandée, il est 19h19 nous reprendrons les débats à 19h25.

Reprise des débats après les 5 minutes de pause

M. Florian Despond

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Je propose de modifier mon sous-amendement en tenant compte des discussions que nous avons eues jusqu'à maintenant et de cumuler les 15 millions de cautionnement demandé par la banque et en y ajoutant les 6 millions que représentent le nantissement du dépôt de titre de la FET en faveur de l'établissement bancaire, le sous-amendement deviendrait:

6. d'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.-au maximum.

M. Alexandre Steager

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de cette discussion j'aimerai rappeler quelques articles du règlement de notre conseil, en premier l'art. 58, qui précise que lorsque la Municipalité transmet des documents à une commission, que ce soit spontanément ou suite à une demande adressée suffisamment tôt, elle fait le nécessaire pour que les membres de la commission reçoivent ces documents au moins 3 jours ouvrables avant la séance. Certes il ne s'agit pas ici d'une commission, mais d'une séance plénière du Conseil toutefois il me semble qu'il aurait été de bon ton de respecter ce délai.

D'autre part je rappelle l'art. 33 de notre règlement qui lui est applicable aux documents à transmettre pour les séances. Les documents afférents aux séances sont transmis aux membres du conseil par voie électronique ou par courrier, selon le choix du conseiller.

Le fait est, que ces documents n'ont pas été transmis aux membres du conseil. Ils l'ont été uniquement aux membres de la commission et éventuellement aux Présidents de groupe.

Pour moi, nous avons un problème pour prendre en compte ces documents qui sont déposés trop tardivement et qui auraient dû pouvoir être discutés en commission et en séance de groupes.

M. Emmanuel Gétaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe ML remercie M. Despond et se rallie à son sous-amendement.

Mme Irina Gote

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous nous rallions également à ce sous-amendement à 21 millions puisque cela colle au plus près de la réalité de ce montage financier.

M. Olivier Blanc

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai une question technique, M. Piemontesi nous a parlé de la valeur au bilan de ces actions. Est-ce que c'est vraiment la valeur vénale, la valeur pour laquelle, peut-être, la banque les calcule dans sa prise de nantissements? Si tel est le cas, l'amendent de M. Despond ne sert à rien. Cela étant je n'ai aucun problème avec cet amendement.

Cette valeur au bilan correspond-elle réellement à la valeur vénale? Puisque c'est celle-là qui sera déterminante pour la banque si je ne m'abuse.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

À ce jour la banque prend en considération la valeur au bilan.

M. Bernard Tschopp

Je souhaite signaler que malgré cette proposition, rien n'empêche la FET de nantir quand même les actions.

M. le Président

Nous avons l'amendement déposé par M. Despond que je vous relis:

6. d'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.-.

Je vous propose de voter soit pour 21 millions soit pour 30 millions cette façon de faire vous convient-elle?

M. Florian Despond

Monsieur le Président,

Pour être précis nous devrions garder le au maximum à la fin de l'amendement.

M. le Président

Le vote se fera à main levée, soit vous voter pour 21 millions soit pour 30 millions.

L'amendement de M. Despond à 21 millions est accepté à la majorité

Amendement
6. d'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.- au maximum.

L'amendement est accepté à la majorité.

8.2 amendement relatif au prêt LADE

La discussion est ouverte.

M. Olivier Blanc

Je souhaite une explication sur le sens de cet amendement, si nous disions rester actionnaire majoritaire je veux bien, mais rester actionnaire cela me paraît dépourvu de sens.

Je veux bien soutenir cet amendement mais il n'a aucun sens.

M. Claude Pascal Gay

L'objectif de cet amendement est d'être aussi précis que possible par rapport à la population montreusienne. Le Canton de Vaud a demandé que la commune reste actionnaire, sans nous donner plus de précision à ce sujet-là. C'est ce qui nous a été communiqué en commission.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Amendement
Proposition d'une nouvelle conclusion no 8:
«de rester obligatoirement actionnaire de CCM SA jusqu'à complet remboursement du prêt de 15.3 millions du canton au maximum.»
L'amendement est accepté à une large majorité

8.3 amendement relatif au texte du référendum

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Amendement
proposition de modifier la conclusion 9 actuelle (ancienne 8) pour préciser le texte du référendum, soit: de soumettre au référendum spontané le texte:

Acceptez-vous de participer au financement du projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre des Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) d'un montant global de l'ordre de CHF 86'700'000, en autorisant la Commune:

- à investir un montant de CHF 27'000'000.-au maximum;
- à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.- au maximum;
- à rester obligatoirement actionnaire de Centre de Congrès Montreux SA (CCMSA) jusqu'à complet remboursement du prêt du Canton de CHF 15'300'000.-au maximum.»

L'amendement est accepté à une large majorité

8.4 Modification du titre.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Amendement
Proposition d'une nouvelle conclusion no 10:
de modifier le titre du préavis comme suit:

Préavis No 28/2018 de la Municipalité au Conseil communal relatif au projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre des Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE), de son plan de financement et, dans ce cadre, à la participation communale d'un montant maximal de CHF 27'000'000, d'un cautionnement solidaire de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) à hauteur de CHF 21'000'000.- maximum, de l'obligation de rester actionnaire de Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) jusqu'à complet remboursement du prêt maximum de CHF 15'300'000.- du Canton, sur un coût global de CHF 86'700'000.

L'amendement est accepté à une petite majorité.

8.5 amendement technique

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close

Amendement
10. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec l'objet
L'amendement est accepté à une large majorité

9. discussion générale

La discussion est ouverte.

M. Gaëtan Cousin

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le projet qui nous est présenté est d'une grande complexité et le fruit d'une somme de travail tout à fait colossale. Nous aurions envie de l'approuver. Après tant de discussions et de temps passé à l'étudier par les différents intervenants. Or, en l'état actuel, cela n'est pas possible.

Certes, ce projet présente quelques avantages. L'utilisation des espaces et leurs accès, notamment, sont intelligemment pensés par les architectes. Par ailleurs, nous sommes reconnaissants envers la Municipalité et le 2m2c pour le nombre et la qualité des documents qu'ils nous ont fournis. Nous apprécions également qu'un business plan ait été établi, conformément à la demande de nombreux commissaires lors de réunions passées.

Néanmoins, le projet actuel n'est pas viable, pour au moins 4 raisons :

1) Premièrement, contrairement à ce qui était espéré, l'Axe III ne présente pas de clair avantage sur le plan financier. L'aide extérieure consiste avant tout en un prêt sans intérêt. Un prêt, pas un don.

2) Deuxièmement, les espaces rénovés semblent surdimensionnés par rapport aux activités projetées. L'étude du business plan donne l'impression étrange que l'on cherche un peu artificiellement à remplir des salles que les concerts, les expositions et les festivals actuels laisseraient en partie vides. Pour ce faire, on prévoit toutes sortes d'activités supplémentaires, parfois un peu incongrues, de l'organisation de congrès aux soirées d'entreprises, en passant même

(Suite en page 22)

Dès le 3 avril entre lac et montagne, le restaurant La Cergniaulaz vous attend pour de nouvelles aventures gustatives

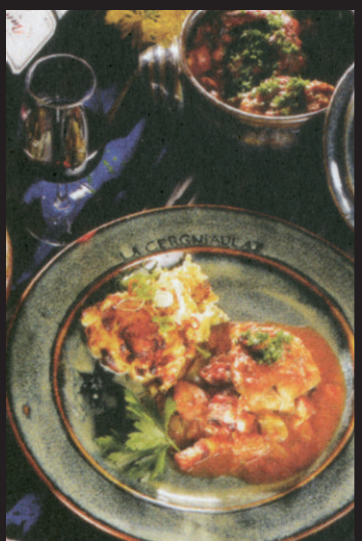

LA CERGNIAULAZ

restaurant à 1300 m
dans un cadre authentique

saveurs du terroir
fraîcheur du marché

Découvrez nos spécialités
sur notre site
www.lacergniaulaz.ch

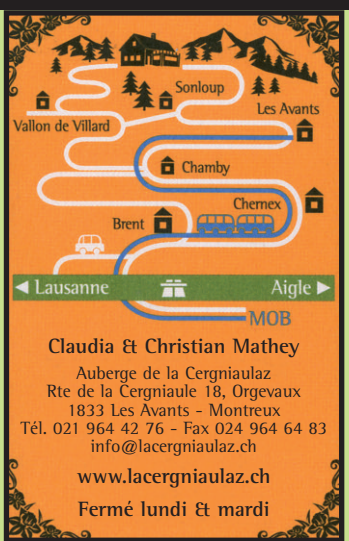

Claudia & Christian Mathey
Auberge de la Cergniaulaz
Rte de la Cergniaule 18, Orgevaux
1833 Les Avants - Montreux
Tél. 021 964 42 76 - Fax 024 964 64 83
info@lacergniaulaz.ch

www.lacergniaulaz.ch

Fermé lundi & mardi

LUNDI 15 AVRIL
À 19H30

LOTO REPAS

+ DE CHF 3'000.- DE CADEAUX

CHF 25.-

Le Club CHF 20.-

SAMEDI 6 AVRIL
DÈS 20H30

JOHNNY H TRIBUTE

MERCREDI 17 AVRIL
À 14H

THÉ DANSANT

AVEC BOISSON, PÂTISSERIE ET PARKING | CHF 13.-

Le Club 8'000 POINTS

AVEC BOISSON, PÂTISSERIE, PARKING ET BUFFET "SAVEURS CHOISIES" À MIDI AU RESTAURANT L'ENTRACTE | CHF 35.-

Le Club 20'000 POINTS

MERCREDI 24 AVRIL
À 19H30

MATCH AUX CARTES REPAS

3 X 12 PARTIES DE « JASS » PANACHÉES PAR ÉQUIPE DE 2 JOUEURS

+ DE CHF 1'500.- DE CADEAUX

CHF 25.-

Le Club CHF 20.-

JH TRIBUTE

CONCERT SEUL
CHF 35.-

CONCERT + BUFFETS
CHF 54.-

CASINO BARRIÈRE MONTREUX

LES SENSATIONS FOLLES
DU 21/03 AU 13/04

ANIMATIONS
GOURMANDISES
RÉALITÉ VIRTUELLE
PLUS DE CHF
35'000.- DE CADEAUX À GAGNER

TIRAGE AU SORT
LE 13 AVRIL
DÈS 22H

CASINO
BARRIÈRE
MONTREUX

MACHINES À SOUS*
DÈS 10H

TABLES DE JEUX*
DÈS 15H30

RESTAURANT L'ENTRACTE*
SERVICE JUSQU'À TARD
DANS LA NUIT

RÔTISSERIE DU CASINO
AMBIANCE COSY

BARDESPORTS*
RETRANSMISSIONS SPORTIVES
EN CONTINU

RÉSERVATIONS 021 962 83 83
www.casinodemontreux.ch

* Réservé aux personnes majeures et non-interdites.
Pièce d'identité obligatoire. Ticket de jeu remplacé par un bon restaurant pour les personnes référencées dans l'article 79OJAr.

Gains, cadeaux, boissons, à l'exception des spiritueux et alcopops.

Photos non contractuelles.

CASINO BARRIÈRE MONTREUX

Culturefood
quand l'appétit va ...
Fribourg - Les Ponts-de-Martel
Martigny - Vevey
www.culturefood.ch

VICTORIA
Glion sur Montreux

Offrez-vous un moment printanier
à l'hôtel Victoria

Hotel Victoria
Route de Caux 16
CH-1823 Glion sur Montreux

info@victoria-glion.ch
www.victoria-glion.ch

Tél : +41 21 962 82 82
Fax : +41 21 962 82 92

RELAIS & CHATEAUX
Gault&Millau

RESTAURANT PIZZERIA
Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places

RIALTO
Chez Ricardo & Albina
Spécialités Portugaises
FERME LE LUNDI

Côte de bœuf à la braise
Filet de bœuf sur ardoise
Entrecôte sur ardoise
Fondue Bourguignonne
ou Chinoise
Gambas

Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter
Av. Mayor-Vautier 2 Tél. 021 964 32 02
1815 Clarens - Montreux Natel 079 601 98 86

Restaurant du Basset
En face du port
Qualité - Fraîcheur

La Confrérie du Poisson d'Or
Cuisine de Poisson recommandée

Tous les jeudis à midi
Langue de bœuf
Sauce aux câpres à volonté

Tous les vendredis
Steak de cheval au poivre
Gratin dauphinois ou frites

Fr. 21.–

Dimanche de Pâques et Fête des Mamans, ouvert sur réservation
1815 Clarens / Montreux - Tél. 021 964 82 44 - www.restaurant-du-basset.ch

Laiterie de Gruyère Attiroud

Retrouvez plus de 10 sortes de fondues, fabrication maison:
Moitié-moitié - Pur Vacherin - Truffée - Bolets
Chèvre - Piment d'Espelette - Ails des Ours

Pour vos évènements, anniversaires, mariages, découvrez nos magnifiques plateaux sur mesure avec au choix fromages et viandes séchées.

Grand'Rue 52 - 1820 Montreux
021 963 25 22 - laiteriedegruyere1@gmail.com

CAFÉ-RESTAURANT DU PORT

CAFE DU PORT

Cuisine traditionnelle
au gré des saisons
Spécialités de poissons

23, rue d'Italie - 1800 Vevey
Tél. 021 921 20 50
www.cafeduport.ch

FAVROD

Une vraie boucherie
aux produits faits maison!

Boucherie
Charcuterie Artisanale

Grand-Rue 24, 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 10 64 - Fax 021 960 16 46
P Fermé le jeudi

RESTAURANT PIZZERIA
Spécialités italiennes
LA GONDOLA
Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois
Chez Sabine et Annibale

Fermé le mardi soir et le mercredi
Grand'Rue 89
1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

DU JEUDI AU DIMANCHE,
GRILLADES DE POISSONS,
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE
MER ET MOULES MARINIÈRES

DÉGUSTATION
DE PÂTES FRAÎCHES
NOS GRILLADES

PIZZA AU FOUR à BOIS
(AUSSI À L'EMPORTER)

Panino
DESSERT

Pains cuits au feu de bois
Pâtisseries ▪ Chocolats
Service Traiteur ▪ Tea room
www.panino-dessert.ch - Tél. 0848 000 070
Vevey - La Tour-de-Peilz

Restaurant du Port
Parking - Amarrage
Terrasse au bord de l'eau
Poissons du lac

MEILLERIE
Tél. 04 50 76 11 79

AMSTEIN
BOISSONS SHOPPING
www.amstein.ch

+ 3'500 BOISSONS

Bières - Vins - Alcools forts

Eaux minérales - Jus de Fruits

MAGASIN OUVERT AU PUBLIC

Z.I. La Veyre
1806 St-Légier s/Vevey
021 926 86 04

Lundi-vendredi
8h00 - 12h00
13h30 - 18h30

Samedi
9h - 16h
NON STOP!

BREWDOG
WARSTEINER
WITTEKOP

Les Voiles de la Rouvenaz
TERRASSE LOUNGE
- MONTREUX -

Bellamia
Il gelato come si deve
CRÊPERIE & GELATERIA
- MONTREUX -

La Rouvenaz

LE CHARME
À L'ITALIENNE
- MONTREUX -

1820 Montreux ▪ Tél +41 (0)21 963 27 36 ▪ info@rouvenaz.ch ▪ #larouvenaz ▪ www.rouvenaz.ch

EXPERIENCE LIFE
Barrel Oak
IRISH PUB

18 sortes de bières en pression
Vendredi et samedi,
cuisine de 12 h 00 à 01 h 00
Ouvert tous les jours dès 11 h 00
Avenue des Alpes 37, 1820 Montreux
Tél. +41 (0) 21 961 16 81
care@barrel-oak.com | www.barrel-oak.com

Riva bar
A FAIT PEAU NEUVE
Et vous accueille dans son nouvel espace entièrement rénové.
Même concept, plus de confort!
Venez redécouvrir Votre bar
021 961 12 60
RIVABAR.CH

Restaurant – Pizzeria de l'Aigle
Entrecôte Café de Paris
Cuisine traditionnelle du terroir
Spécialités de poissons
Pâtes et Pizzas «Maison»
Tous nos plats à l'emporter
Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve
Tél. 021 968 14 16
aiglerestaurant@bluewin.ch

"il Brigantino"
Restaurant Pizzeria
de la Couronne
Spécialités italiennes
Pizzas à l'emporter
Salle pour banquet
de 25 à 70 personnes.
Av. des Alpes 102 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 35 28
www.ilbrigantino.ch

RESTAURANT
Le Bellevue
GÉRALD DUFRESNE
Restaurant panoramique
Terrasse au bord du lac
Cuisine de 11h à 23h
Quai Isaac de Rivaz - 1898 SAINT-GINGOLPH
Tél : +41 (0)24 481 82 22 - Fax : +41 (0)24 481 41 17 - dufresne@bluewin.ch

Notre chef Frédéric Armand et sa brigade sont heureux de vous inviter le dimanche 21 avril 2019 à midi à savourer un menu d'exception dans notre restaurant Côté Lac, à la vue imprenable sur le Lac Léman et les Alpes.

MENU DE PÂQUES

Amuse-bouche
***
Pressé de homard et avocat aux perles de citron
Crudités de légumes
Vinaigrette de crustacés
***
Médaillons d'agneau, chapelure aux morilles
Pointes d'asperges rôties au thym
Espuma d'agria
***
Le nid pascal
Mousseux au chocolat
Mangue parfumée à la fève de Tonka
***
Café, thé
CHF 69.–
Réservation au +41 21 962 38 27

RESTAURANT
CÔTÉ LAC
Clinique Valmont
SWISS MEDICAL NETWORK MEMBER
Clinique Valmont · Route de Valmont · CH-1823 Glion sur Montreux · Tél. +41 21 962 35 35 · www.cliniquevalmont.ch

ORGANISATION

38e COURSE MONTREUX
LES ROCHERS-DE-NAYE
DIMANCHE 7 JUILLET 2019

SUPER LOTO
PAR ABONNEMENT

Dimanche 7 avril 2019 à 14h00
Salle du Pierrier à Clarens

Ouverture des portes à 13h00
Début du loto à 14h00
Prix de l'abonnement (24 tours):

Fr. 60.–

Fromages à raclette, corbeilles, paniers du boucher, bouteilles de vin, liqueurs, appareils ménager, Hi-Fi, smartphones, bons restaurant, etc.

Premier tour GRATUIT
Tirage au sort des abonnements.

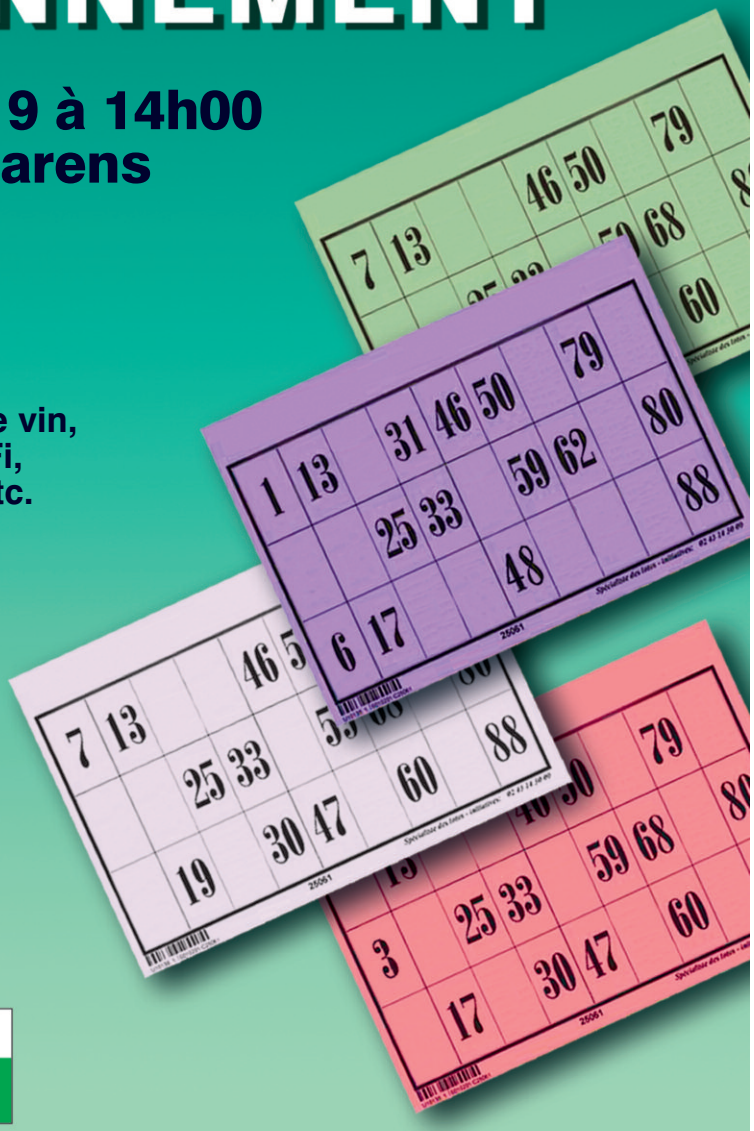

Abonnement en vente à l'entrée
ou par réservation à:
francisbruelhart@bluewin.ch
gabriel_borgognon@hotmail.com

ORGANISATION

LES AMIS FRIBOURGEOIS
DE
MONTREUX ET ENVIRONS

par les mariages. En page 17 du business plan il est écrit «Ce qui caractérise le 2m2c, c'est l'extrême polyvalence de son activité». Cela apparaît comme un euphémisme pour dire que le centre, tel qu'il est projeté, n'aura pas de réelle identité. Des centaines de villes à travers le monde offrent des espaces de congrès attrayants, moins chers et plus exotiques. Et franchement, qui se marierait au 2m2c? Des alternatives plus modestes en termes de taille doivent être envisagées. L'Axe III pourrait être supprimé. Ou une partie du bâtiment A.

3) Troisièmement, l'aspect esthétique laisse un peu sceptique. Sans s'inscrire pleinement dans la longue liste des ratages architecturaux de notre commune, le projet actuel présente un caractère horizontal et massif un peu effrayant. Nous avons déjà le casino, deux tours douteuses et la salle du Pierrier, nous n'avons pas besoin d'une nouvelle création médiocre au bord du lac.

4) Enfin et surtout, le projet est ruineux. Près de 90 millions, dont les différents montages financiers envisagés cachent mal qu'ils seront assumés, en très large partie, par notre commune. Comme je l'avais déjà souligné l'année dernière en tant que membre de la Commission des Finances et comme nombre d'entre vous l'ont exprimé également, notre marge d'autofinancement est très faible. Nous sommes par ailleurs à la fin d'un cycle économique; l'économie mondiale commence à montrer de nouveaux signes d'essoufflement. Il est irresponsable, dans ses conditions, d'engouffrer des dizaines de millions dans un projet somptuaire et disproportionné tel que celui-ci.

Pour ces raisons, une partie du groupe des Verts refusera le projet tel que présenté, et vous invite à faire de même.

M. Tal Luder

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En tant que commissaire, je voudrais tout d'abord adresser mes remerciements à tous ceux qui ont participé aux nombreuses séances de suivi de ce projet; la liste non exhaustive des intervenants que nous pouvons consulter sur les premières pages du rapport dénote de la complexité et de l'étendue de cet objet.

Cependant, plusieurs mois de séances de commission consultative et près de 15 heures de séance de commission n'auront finalement pas permis d'avoir un avis unanime quant à l'avenir de notre très Cher, ou cher, Centre des Congrès et musique.

Que cette entité est importante pour notre Commune, que c'est l'un de ses poumons économiques est indéniable, mais selon que l'on se place du côté des hôteliers, des acteurs culturels, de la production événementielle ou encore des habitants - ne les oublions pas car ce bâtiment leur appartient également - la perception de l'utilité de ce centre et la volonté d'investir des moyens importants pour le maintenir et promouvoir son activité peut être très différente, nous avons pu le constater et l'entendre.

Le défi à relever dans le cadre de ces travaux à venir est de convaincre le plus grand nombre que ce projet sera fédérateur et rassembleur pour notre ville et même pour notre région; le soutien financier demandé aux contribuables s'étendra sur une période de 30 ans pour commencer, ensuite il faudra continuer à maintenir cet ouvrage tant qu'il existera.

À propos du financement des travaux, j'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs hôteliers de la taxe communale de séjour qui sera introduite dès 2020 à Montreux. J'ai été surpris de constater que l'acceptation de cette dernière n'était pas forcément unanime, contrairement à ce que nous avions entendu lors de la séance de commission qui traita le préavis 17/2017 relatif au projet de règlement de cette taxe. Près de CHF 30'000'000.- de financement dépendent de la perception de cette taxe, et le Conseil communal est compétent pour décider d'une baisse, voire d'une suppression de celle-ci.

Ainsi que l'a évoqué M. WEHRLI, la décision de maintenir ces recettes ne dépend ni de la Municipalité, ni de CCM SA; il est à espérer que ce cas n'échoira pas, mais cela constitue tout de même l'une des fragilités de ce plan.

Autre remarque, nous pouvons constater que ni la Municipalité, ni CCM SA ne peuvent à eux seuls porter ce projet à bout de bras, la tâche est trop lourde et trop complexe, néanmoins la gestion actuelle du 2m2c ne convainc pas une partie de ce Conseil et il faudra peut-être trouver des solutions pour améliorer cet état de fait; le changement de personnel, la difficulté à obtenir certains chiffres ou encore à comprendre certains fonctionnements au sein de cette société ne sont pas pour rassurer une partie d'entre nous.

Il y aurait encore à dire, mais mes collègues ayant déjà évoqué plusieurs autres sujets d'inquiétude et d'interrogation, je n'y reviendrai pas.

Ainsi, nous voilà arrivés à la frontière de nos rôles respectifs de Conseiller communal et de citoyen et lorsque nous aurons voté ce préavis, je poserai ma casquette politique, puis ce sera l'attente du référendum en cas d'acceptation; ce moment venu, je coifferai ma casquette de montreusien pour voter à nouveau, et c'est bien ce vote qui décidera de la direction que prendra notre navire amiral, ainsi que certains le nomment.

Ne pouvant me résoudre à accepter ce préavis étant donné ce que je viens de déclarer, mais voulant laisser aux montreusiens leur autodétermination - terme cher à mon parti politique – quant à l'issue de ce vote, je choisirai donc l'abstention, ainsi qu'une partie du groupe UDC; c'est le compromis que je peux concéder afin de concilier ma volonté de ne pas bloquer ce préavis, de reconnaitre le travail conséquent fourni par tous les intervenants et de laisser nos concitoyens avoir le dernier mot.

Je vous remercie.

M. Jean-Marc Forclaz

M. le Président, Chers Collègues,

Le débat de ce soir est entré dans de nombreux détails, et je crois utile de reprendre un peu de recul et de revenir sur le véritable enjeu de ce préavis.

Comme, sans doute la totalité d'entre nous, j'ai été choqué, et même très énervé, par les montants nécessaires pour mettre les bâtiments du 2m2c aux normes incendies et sismiques, ainsi que pour les normes constructives en découlant, tout cela pour tendre au risque zéro ! Quel luxe de précaution, que seule une société de nantis peut s'offrir.

Entre nous, risque zéro pas tout à fait, puisqu'un tsunami a balayé les quais en l'an 563, mais chut…n'en parlez à personne sinon une norme encore plus sévère devra être appliquée.

Cet énervement passé, ces contraintes étant incontournables, la question qui se pose ensuite est… faut-il continuer ou abandonner purement et simplement le 2m2c? Car ne nous y trompons pas, il n'y a pas de demi-mesure possible, cet outil économique utilisé au tiers ou au quart de sa capacité irait droit dans le mur. A terme il faudrait donc le démolir et plusieurs dizaines de millions seront nécessaires pour la démolition et les réaménagements. Étonnamment, personne n'en parle, les partisans du projet font sans doute un blocage mental rien qu'à évoquer cette éventualité, les adversaires du projet eux, n'ont aucun intérêt à voir cet argument mis en évidence.

C'est donc tout ou rien! Reste à savoir si l'investissement en vaut la peine ou plus simplement qu'avons-nous à y gagner ou à y perdre. Les arguments qui m'ont convaincus qu'il fallait absolument aller de l'avant m'incitent à prendre la parole ce soir, et c'est à titre personnel que j'ai envie de les partager, en particulier avec les plus jeunes d'entre nous qui seront amenés à argumenter auprès de la population.

Construction de routes - Aménagements extérieurs -Déconstruction
Terrassement - Ouvrages d'art - Transports publics et ferroviaires

COLAS

Colas Suisse SA succursale de Crissier
Rue de Morges 19-21 - 1023 Crissier
021 706 21 40 - colasvd@colas.ch - www.colas.ch

L'étendue du projet et le modèle financier d'abord:

La Municipalité propose de saisir l'occasion pour moderniser et adapter l'outil 2m2c. Elle a raison, nous investissons pour 30 à 40 ans, cela coûterait beaucoup plus cher de «saucissonner» le projet. Le financement imaginé et présenté par la Municipalité, amendé par la commission, est intelligent, il répartit au mieux les responsabilités et risques, associe un maximum de partenaires, je ne m'étendrai donc pas sur ces aspects, beaucoup de choses pertinentes ayant déjà été évoquées dans ce Conseil.

La question fondamentale maintenant:

Quels avantages ou inconvénients la population montreusienne a-t-elle à attendre de la poursuite d'une politique de soutien au Centre des Congrès? C'est la première question qui m'a traversé l'esprit, comme à la majorité d'entre vous j'imagine. Je me suis souvenu alors que j'avais déjà eu l'occasion de me poser cette même question il y a une trentaine d'années lors de l'extension du Centre des Congrès.

Il y a 30 ans, beaucoup craignaient que nous allions trop loin, que les partisans du projet surestiment les retombées économiques, que le bâtiment projeté soit surdimensionné, que ce soit à long terme un désastre financier pour la collectivité… bref, que nous faisions un pas vers l'inconnu, ce qui, tout le monde le sait, fait très peur, c'est dans la nature humaine.

30 ans plus tard, exactement le même questionnement, les mêmes doutes, les mêmes craintes, la même peur de saut vers l'inconnu……

Inconnu……non, plutôt peur irrationnelle…. car nous avons maintenant le recul suffisant pour évaluer si les décisions prises courageusement à l'époque se sont avérées payantes ou non! Comment? Tout simplement par le constat de la situation de notre ville aujourd'hui.

Nous disposons dans cette petite ville d'une qualité de vie inégalée. Sur la base d'une situation géographique exceptionnelle, cadeau initial du ciel, des générations d'entrepreneurs, hôteliers d'abord, créateurs d'événements culturels ensuite, bâtisseurs de centres de congrès plus tard, ont mis en place un modèle économique qui fonctionne.

Et il n'y a pas que cela…Notre commune dispose d'un superbe et vaste arrière-pays sur lequel elle entretient chemins et forêts. Elle soutient aussi fortement de nombreuses associations de villages, culturelles ou sportives, elle subsidie des actions pour l'environnement, porte à bout de bras des installations sportives, stades, piscines, ski, et j'en oublie sans doute.

Tout cela doit coûter un saladier… pardonnez-moi cette trivialité. Oui, oui ça en fait des frais de fonctionnement, tout cela coûte très cher, les impôts doivent donc être astronomiques… ..Même pas, notre taux d'imposition est de 65%, la moyenne cantonale se situant à 70.1% (chiffres de 2016) et la quasi-totalité des communes importantes de notre canton, quel que soit leur nature urbaine ou campagnarde, ont des taux d'imposition plus élevés que Montreux, par exemple par ordre alphabétique: Aigle, Bex, Echallens, Lausanne, Morges, Orbe, Payerne, Renens, Vevey, Villeneuve et Yverdon-les-Bains. Parmi les villes d'une certaine importance seules 2 communes que je qualifierai de purement urbaines, donc au territoire bien moins étendu que celui de Montreux, font mieux, en l'occurrence Nyon (61%) et ça à l'air de changer, et La Tour-de-Peilz (64%).

Que faut-il en déduire: que notre modèle économique, s'appuyant sur le tourisme et les événements est parfaitement adapté à nos besoins, qu'il fonctionne, que notre ville est intéressante, dynamique, qu'elle a un train de vie que certains même jalousent. Nous sommes des nantis et nous avons tendance à l'oublier.

Mais ça peut changer, diront les plus sceptiques, il est vrai que le risque zéro n'existe pas et qu'il y a d'ailleurs déjà eu des périodes ponctuelles plus difficiles et des correctifs à apporter, seulement, sur le long terme le modèle s'est toujours avéré positif, pour preuve notre situation actuelle.

Par le hasard du calendrier imposé par l'ECA, eh oui, il appartient à une majorité municipale PLR et à un conseil communal où le PLR est le parti majoritaire, de présenter ce préavis et, paradoxalement, cela m'inquiète.

Pour avoir siégé de nombreuses années sur les bancs de ce conseil en tant que minoritaire, je connais et comprends la tentation d'opposition par principe qui peut parfois habiter et mobiliser l'un ou l'autre élu d'un autre parti!

Il peut s'avérer difficile de mettre en veilleuse les tentations de saisir l'occasion de donner une leçon à ceux que l'on perçoit comme détenteurs d'un pouvoir, pourtant éphémère, ou encore pour régler un compte, se profiler politiquement ou plus simplement se faire plaisir par un «petit coup de gueule», pardon pour l'expression.

L'objet qui nous occupe se prête idéalement à un exercice de dénigrement politique par sa relative complexité et les montants importants qu'il met en jeu. Il sera facile de faire peur à la population en exacerbant les risques inhérents à tout projet tout en occultant et oubliant délibérément d'expliquer quels risques beaucoup plus grands seraient encourus par les conséquences financières extrêmement néfastes d'un abandon et de la démolition ultérieure du Centre des Congrès.

Notre conseil va se prononcer ce soir sur un objet capital pour l'avenir de Montreux et de toute la région. Nous votons dans quelques minutes, et la population votera en février, pour savoir si nous voulons perpétuer le joyau dont nous avons hérité ou faire un caprice et casser le jouet.

J'ai le plus profond respect pour ceux qui doutent sincèrement, mais j'invite tous les membres de ce conseil à ne pas emboîter le pas des éventuels «Neinsager» par principe ou par opportunisme, à prendre le recul et la hauteur nécessaire et à pleinement s'associer aux valeurs qui ont fait le succès de notre commune, sous des majorités municipales de gauche comme de droite, en soutenant ce préavis, ce soir et surtout auprès de la population pour la votation du mois de février.

Je vous remercie de votre attention.

M. Michel Zulauf

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

On sent au mois de décembre les frilosités du monde, un cycle de peur, de méfiance et de refus, des craintes de toutes sortes, les inégalités odieuses, les menaces qui pèsent sur le monde du travail et de l'environnement. Il n'y a pas de miracle, même si l'humanité progresse si l'on regarde loin au-delà de nos frontières.

Alors, est-ce le bon moment de prendre une importante décision relative à l'entretien et au développement de notre Centre des Congrès? Si nous pensons que nous n'avons pas le choix, nous baissons les yeux en attendant que la terre tremble, et nous votons le préavis. Si nous pensons que nous avons la compétence de considérer que le projet est mal ficelé et que les finances de notre commune ne nous permettent pas de consentir un tel investissement, nous refusons le préavis. Nous pouvons aussi nous abstenir ce soir, en attendant que le corps électoral se prononce lors de la votation du mois de février.

Nous pouvons aussi faire un pari sur l'avenir, s'engager avec confiance et détermination en faveur d'un projet fédérateur dont le financement repose sur trois piliers qui ne sont pas de la poudre de perlimpinpin. Nous sommes assez prévenants et attachés à l'argent pour ne pas mettre notre farine à la bise. En rendant solidaires de ce projet nos partenaires du tourisme et de l'hôtellerie, en montrant au canton l'exemple de notre volonté, en responsabilisant la société d'exploitation du CCE, en faisant appel au soutien et à la générosité de contribuables privés, nous avons toutes les cartes en mains pour convaincre la population de confirmer à ses autorités la confiance sans laquelle nous ne pouvons rien faire. Rien les uns sans les autres.

Alors il faut accepter ce préavis, être à la fois honnête est modeste pour reconnaître l'immense travail qui a été réalisé jusqu'à ce jour, y compris par la commission dont le Président nous a produit un excellent rapport. C'est toujours le moment de montrer notre sens des responsabilités envers une communauté qui s'est construite au fil des ans dans des circonstances aussi difficiles.

Mme Irina Gote

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Chers Collègues,

Comme a eu l'occasion de le préciser Monsieur Olivier Raduljica, le groupe socialiste est partagé

Menu - Fête des Mères

Mille-feuilles de saumon
Pointes d'asperges
* * *
Tagliolini parfumé aux bolets
* * *
Carré de veau
Pommes noisette
Légumes du marché
* * *
Le cœur de Mama

Menu complet Fr. 53.-
Assiette du jour Fr. 33.-

Restaurant La Gondola
à Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

LOCATION DE BATEAU AVEC PILOTE - BOAT RENTAL WITH DRIVER

OFFREZ OU OFFREZ-VOUS UN BON CADEAU!

Exclusif

Massage relaxant sur l'eau
Relaxing massage on the water

Laissez-vous embarquer dans un bateau pour des moments inoubliables, seul ou à plusieurs.

Sur le Léman, au large, au bord, devant le Château de Chillon, ou à votre libre choix.
Avec vue panoramique sur les montagnes en naviguant ou à l'arrêt.

Les massages thérapeutiques aux huiles essentielles seront effectués par une masseuse professionnelle.

Procure un sentiment de détente de la tête aux pieds pour évacuer les tensions, la fatigue, les douleurs musculaires, une meilleure circulation sanguine.

Prix sur demande pour 1 à 4 personnes.

ANNIVERSAIRE – FIANÇAILLES – MARIAGE – MÉRITE ENTREPRISE – NOËL – PÂQUES – JAZZ – DIVERS

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 300.–**

Pour une croisière de 1h30 avec apéritif de 1 à 6 personnes offert par le Piva bar

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 400.–**

Pour une croisière de 1h30 avec filets de perches du Léman dans un restaurant pour 2 personnes (boissons non-comprises)

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 400.–**

Pour une croisière de 1h30 avec 1h00 de massage pour 1 personne et 1 accompagnant

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 600.–**

Pour une croisière de rêve de 3h00 de 1 à 6 personnes, avec souvenir

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 300.–**

Pour une sortie pêche aux brochets (4 h 00), 1 à 3 personnes

SPECIMEN

Bon Cadeau valeur **Fr. 1000.–**

Pour une croisière spéciale de 4h30 avec restaurant à découvrir pour 4 personnes (boissons non-comprises)

Comment procéder: 1. Versez la somme correspondante sur le compte **IBAN CH29 0900 0000 1800 9011 5** - 2. Laissez vos noms, prénoms, et numéros de téléphones par e-mail à l'adresse: **babord-tribord@bluewin.ch** - 3. Nous nous chargeons de la suite en vous contactant.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE AU +41 79 103 18 27 OU PAR MAIL: babord-tribord@bluewin.ch

sur ce dossier d'importance. Je souhaite intervenir ce soir afin d'exprimer l'avis de ceux qui disent OUI, au sein de notre Parti.

J'ai eu la chance de participer à 2 des 3 commissions qui ont traité de la rénovation du Centre des Congrès. Depuis décembre 2016, moment où le premier préavis de demande de crédit d'étude a été déposé, pas moins de 13 séances de commissions ont été nécessaires, afin de faire le tour de la question. 3 rapports d'une vingtaine de pages chacun ont été produits à l'intention du Conseil. Des centaines de pages ont été noircies par les présidents des commissions ad hoc. Que tous les présidents et les commissaires soient ici remerciés pour le sérieux et le don de soi dont ils ont fait preuve afin de mener à bien ce dossier, car nous sommes au fond toutes et tous des miliciens.

Dès le départ le groupe socialiste a été très inquiet et critique par rapport au projet d'étude proposé. Mais la critique s'est toujours voulue constructive. En effet, au vu des montants financiers très importants, nous avons, exprimé par ma voix, la volonté que le projet final puisse être soumis à un référendum automatique, afin que les montreusiennes et les montreusiens puissent donner leur avis sur cet objet qui va fortement impacter l'avenir de notre commune. Nous remercions la Municipalité d'avoir partagé notre avis et décidé de soumettre cet objet à la votation populaire.

Nous avons également estimé que le montant de 86 millions était trop lourd pour être supporté seul par les contribuables montreusiens. Nous sommes une commune de 26'000 habitants et un investissement d'une telle ampleur aurait trop péjoré nos finances. Contrairement à ce que pourrait penser certains, nous ne sommes plus une commune riche. Nous sommes endettés à hauteur de 70 millions, nous vivons sur nos réserves et grâce à l'emprunt. Dès lors, le groupe socialiste a vivement souhaité que la charge financière pour la commune puisse être fortement réduite. Certes, nous sommes conscients que le Centre des Congrès est le poumon de l'économie montreusienne, car notre commune vit du tourisme et de l'événementiel, mais nous souhaitons également préserver la qualité de vie de nos habitantes et habitants. La rénovation et la mise en conformité est un projet, mais ne doit pas être le seul. Nous avons également des infrastructures à maintenir et à développer, des écoles à agrandir car notre population augmente, des projets de développement administratifs tels que ceux prévus sur la parcelle Ex-Held, un tissu villageois à préserver. Pour tous ces projets, il faudra aussi de l'argent.

Dès lors, nous saluons également le partage en trois axes de financements: 27 millions pour la mise en sécurité à la charge de la commune, 33 millions pour la mise aux normes à la charge de la FET et 24 millions à la charge du CCM S.A., pour le développement.

Nous sommes également très satisfaits par l'acceptation des amendements aux conclusions, nous remercions le conseil d'avoir accepté les conclusions amendées de ce préavis, que nous avions proposés, afin d'apporter de la transparence dans le texte qui sera soumis à la votation populaire.

Nous saluons également la qualité du projet architectural «Chacun ses entrées». Ainsi, avec 4 accès individuels, les différents espaces de concerts et de conférences vont gagner en modularité. La maison pourra avoir en son sein plusieurs événements en même temps. Nous espérons que le Centre des Congrès gagnera ainsi en compétitivité.

Certes beaucoup de points sont restés en suspens:

- Le concept final du restaurant n'est pas encore défini. Nous espérons que ce sera un espace convivial et familial, ouvert à toutes et à tous et non un concept exclusif.

- Le pôle muséal ou espace thématique n'est pas défini. Nous espérons que cela favorisera l'ouverture à la population, un endroit où les montreusiennes et les montreusiens pourront se retrouver.

- La problématique des places de stationnement. Là aussi nous espérons que des solutions seront trouvées, afin de faciliter l'accès aux employés et à certains utilisateurs.

- Les statuts de la FET et la réponse au postulat FET 2.0 est toujours en attente;
- L'exonération d'impôts et de taxes pour le CCM S.A, la réponse est en attente;

- Le volet social quant au devenir des employés du CCM S.A n'a pas été réglé;

- Les flux financiers entre le CCM S.A. est la commune doivent être revus et renégociés. Le préavis qui régissait ces aspects est donc caduque.

- Quel sera le soutien communal pendant les travaux: va-t-on maintenir les subventions aux CCM S.A, va-t-on maintenir les subventions aux autres instances utilisatrices et partenaires culturels de cette maison, comme le Montreux Jazz, le Montreux Comedy, la Saison culturelle, le Septembre musical, le MAG, etc…

- La participation de la CIEHL à hauteur de 3 millions va-t-elle être vraiment effective?

- La participation à fond perdu du Canton est très maigre. On passe de 5 millions dans le préavis de 2016 à 1,5 millions dans le préavis actuel…nos autorités devraient négocier ce montant à la hausse, car au vu de la situation financière du Canton, ce dernier est vraiment pingre….

- In fine, nous estimons que la gouvernance du Centre des Congrès doit être impérativement revue et repensée. Nous allons avoir une Rolls Royce de l'événementiel et il est impératif qu'elle puisse être conduite par des professionnels chevronnées de la branche.

Malgré toutes ces incertitudes, qui nous l'espérons serons levées au plus vite, une majorité du groupe socialiste va accepter les investissements demandés. Il s'agit pour nous de sauvegarder les places de travail des employés du CCM S.A, et également celles générées par toutes les personnes qui gravitent autour de l'événementiel. Il en va également de la sauvegarde de notre tissu économique.

La destination Montreux doit continuer à faire rêver!!!!

En dernier lieu, pour répondre à Monsieur Forclaz, je dirais que nous ne sommes certes pas majoritaires, mais nous savons prendre nos responsabilités!

M. Daniel Manzini

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier le Président pour tous les documents que nous avons reçu en commission. Je m'exprime en mon nom propre étant donné que le groupe socialiste demeure partagé sur cet objet. Cela fait plus de 2 ans que nous avons touché le premier préavis des 3 millions sur le crédit d'étude, en faisant l'historique il me semble que 2 ou 3 choses méritent d'être relevées.

La première est que lorsque nous avions voté les 3 millions il y avait un amendement que le conseil communal a voté à 71 voix pour, afin d'avoir simplement un arrêt sur image après ces 3 millions et de savoir si nous continuions à étudier.

Aujourd'hui nous nous retrouverons au mois de février, il n'y aura pas eu d'arrêt sur image et nous aurons dépensé 6,5 millions au 9 février pour les études. Imaginer si la population revient en arrière par rapport à cela.

Au niveau de la salle à 6 milles places, j'ai repris un des PV qui disait, «il s'agit selon M. Wehrli d'une véritable nouvelle opportunité pour Montreux qui va ouvrir de nouveaux marchés de concerts et d'événements, c'est en quelque sorte la grande originalité du projet qui va permettre d'obtenir un soutien financier du canton estimé à 15 millions.» Si c'était la plus grande originalité, c'est dommage qu'elle ait disparu, mais nous avions bien vu que les partenaires culturels ne savaient pas qu'en faire. C'est là où je rejoins Mme Gote au niveau de la gouvernance et au niveau des prises de décisions.

Au niveau des 15 millions, effectivement il y en a 15 sous forme de prêt et le reste les 5 qui étaient promis à fond perdu, ils ont fondu à 1,6 millions. C'est désolant peut être que d'ici le 9 ou 10 février le canton aura rendu sa décision et augmentera son soutien, mais c'est ce soir que nous votons.

Au niveau des fonds privés, dans le préavis que nous avions reçu de manière intermédiaire, il y avait 3 millions. Je suis content d'apprendre ce soir qu'il y a déjà 1,3 million de la part de Nestlé, j'espère que d'autres rentreront encore.

Ce soir et lorsque nous étions en commission, il y avait CHF 0.- au niveau des fonds privés alors que dans le préavis précédant nous en cherchions 3 millions.

Ce que je souhaite dire c'est que nous avons un grand vaisseau amiral, mais je n'ai pas eu le sentiment de trouver un capitaine qui dirige ce bateau. Parfois c'est M. Walther au niveau architectural, après il y a tout l'aspect des flux financiers, les partenaires culturels, le Syndic au nom de la Municipalité, au niveau de la gestion de l'exploitation du Centre des Congrès ou du conseil d'administration, je ne suis pas convaincu que nous tirons toujours dans la même direction.

Je terminerai avec cela, c'est qu'il y a un désengagement de notre commune vis-à-vis du Centre des Congrès. Je suis plus libéral que le plus libéral des PLR, j'aimerais bien que ce centre puisse fonctionner sans que nous, le conseil communal, nous versions bon an mal an 5 millions à peu près, entre la subvention d'1 million, le fait que nous louons le centre pour nos partenaires alors que nous sommes propriétaires du bâtiment. Ces éléments-là, je trouve dommage que le préavis 13/2010 qui stipulait les règles du jeu, nous ne les ayons pas aujourd'hui. La Municipalité était claire, le business plan et les chiffres qui sont dans le business plan ne sont ni votés, ni acquis. Est-ce qu'en définitive nous devrons payer encore plus pour le fonctionnement? C'est pour cette raison que pour ma part je voterai non à ce préavis.

M. Julien Chevalley

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs les Municipaux, Chers Collègues,

Originaire de Montreux, né à Montreux et vivant à Montreux, j'ai toujours été et je serai toujours fier de ma ville et de ma région.

JAQUET SA

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
MONTREUX - RENNAZ

021/963 11 43

elcomel
Electricité • Téléphonie • Informatique

Rue du Lac 126 bis • CP 230 • 1815 Clarens
Tél. 021 964 28 57 • www.elcomel.ch

www.babord-tribord.ch

CURIEUX ?

www.groupe-leuba.ch/curieux

PNEUS NICOLA
Nicola Iamartino
Rte des Colondalles 18 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 13 14
Fax 021 963 13 13

Continental
The Future in Motion

DUMAS-KESSLER CHAUFFAGE SA

Installations
Chauffage
Sanitaire
Energie renouvelable

Chemin de La Rottaz 3
1816 Chailly/Montreux
Tél. +41 21 964 17 67
Fax +41 21 964 17 82
info@dkc-chauffage.ch

J F
• PLÂTRERIE
• PEINTURE
• PAPIERS PEINTS
asero SÀRL

Avenue du Midi 2 - 1820 MONTREUX
Tél/Fax 021 964 69 03 - Natel 079 447 28 02

la Mobilière

Agence générale
Chablais-Riviera
Eglise-Catholique 14 - Montreux

Votre agent principal :

Léon Niclass
M 079 617 23 04
leon.niclass@mobiliere.ch

J. TORRENT SA
VITRERIE-MIROITERIE

Service Dépannage 24/24
Tél. 021 921 10 12
E-mail : info@torrentvitrerie.ch

NOVASTYLE SA
CUISINE & DRESSING
ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR - RÉNOVATIONS

CASINO DE MONTREUX - RUE DU THÉÂTRE 9
1820 MONTREUX - TÉL. +41 21 960 49 52
INFO@NOVASTYLE.CH - WWW.NOVASTYLE.CH

G pro-immo

G-Pro-Immo Sàrl
Av. des Alpes 35
Case postale 1240
1820 Montreux

T. +41 21 962 89 00

gproimmo.ch

Vos solutions immobilières sur-mesure

Jarditech

Philippe Wider
Rue de Jaman 6 - 1815 Clarens
021 964 60 44
Vente et réparation de machines de jardin de toutes marques
Stihl, Etesia, Ariens, Stiga, Honda, Viking

ANTONIADIS FIDUCIAIRE

FISCALITÉ / DÉCLARATION D'IMPÔT / COMPTABILITÉ
DÉCOMPTE TVA / CONSEILS DE GESTION
ET D'ORGANISATION

Plus de 25 ans d'expérience

Roger Antoniadis, exploite cette Fiduciaire depuis le 1er janvier 1993. Faites confiance à son expérience

FIDUCIAIRE ANTONIADIS SÀRL
Av. des Alpes 36 - CP 219
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 961 11 46

E-mail: info@fiduciaire-antoniadis.ch
www.fiduciaire-antoniadis.ch

Bravata SA

- PLÂTRERIE
- PEINTURE
- PAPIERS PEINTS
- RÉNOVATIONS

Ch. de Praz Roussy 2
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021 922 24 58 – Fax 021 922 24 59

RIDEAUNEUF
NETTOYAGE TEXTILES

Vêtements
Rideaux
Meubles rembourrés
Tapis

Rideauneuf SA
Avenue Mayor-Vautier 19 – 1815 Clarens
Tél. 021.964.58.95 info@rideauneuf.ch
www.rideauneuf.ch

GRiviera Bâches Sàrl

Sellerie auto, moto, bateaux, Stores toiles,
NOUVEAU: Shop Nautic, accessoires divers

Z.I. La Foge G – Rte des Châtaigniers 19 – 1815 Clarens-Chailly
079 797 63 40 **info@gr-sellerie-bache.ch**

Metal Assistance SA

Portes de garage – Abri PC
Ventilation – Boîtes aux lettres

Zone industrielle C114 - 1844 Villeneuve
Tél. +41 21 960 42 30
E-mail: info@metalassistance.com

www.metalassistance.com

Carrosserie du Crêt SA
Peinture au four / Marbre universel Celette

40 ans

CARROSSERIE FCR
Membre Fédération des carrossiers romands

HALIL HEBIBI
Administrateur

Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36
carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch

Pour moi, c'est l'énergie de cette ville qui est incroyable quand on est enfant et même adulte, elle nous fait rêver.

Rénover ce Centre des Congrès ne doit pas être un sujet de gauche ou de droite. Ce 2m2c fait partie de l'ADN de Montreux, il nous donne une visibilité et un rayonnement international. Montreux est ainsi fait, nous en sommes fiers et nous devons perpétuer ce succès pour les générations futures.

Ce Centre des Congrès, nous avons grandi avec, personnellement j'y ai vu et vécu des événements en tout genre, comme chaque année le Montreux Jazz Festival depuis mon adolescence, différents concerts, des soirées ou autres spectacles. J'y ai également organisé un congrès national avec la jeune chambre ou encore préparé des chars fleuris pour la fête des Narcisses en 2015.

En résumé ce Centre des Congrès mais surtout cette ville m'ont toujours fait rêver, j'ai fait partie des fondateurs de plusieurs événements, Orgiride (snowpark d'Orgevaux), le Bukolik freeride aux Avants, la fête des Narcisses en 2015. Et je suis persuadé que c'est grâce à toute cette dynamique, cette énergie dans cette ville et autour de ce Centre des Congrès, que nous réalisons des projets ici à Montreux.

Lors de ma présidence de la Jeune Chambre Internationale de la Riviera en 2015, nous avons lancé les démarches pour obtenir le congrès mondial de la JCI à l'automne 2023.

Cette organisation mondiale de jeunes citoyens entreprenants date de 1915 et représente 166'000 membres dans le monde, dans plus de 100 pays, répartis sur les 5 continents et surtout âgés de moins de 40 ans.

Depuis 2015, nous sommes en pleine campagne pour ce congrès mondial qui n'a encore jamais eu lieu en Suisse. Nous devrons accueillir entre 5000 et 7000 participants avec une majorité d'asiatiques, cela représente des nuitées pendant une semaine à la fin octobre.

Mais surtout et c'est très important, il ne serait pas possible de réaliser cet évènement sans le Centre des Congrès. Montrant ainsi à l'ensemble des membres suisses et surtout à l'ensemble des participants que Montreux est une ville d'accueil. En lançant le congrès mondial sur la Riviera en 2015, nous avons vanté tous les mérites et les atouts de notre ville et mes amis de la jeune chambre les ressentaient également, raison pour laquelle nous nous battons pour cette candidature depuis maintenant 3 ans.

Dans notre ville et dans notre région, tout est possible. La localisation au milieu de l'Europe, la capacité hôtelière, l'accueil, sans oublier la beauté des paysages. Mais les infrastructures doivent rester compétitives et attrayantes.

Nous souhaitons accueillir ce congrès en 2023 pour la fierté de notre organisation locale, de notre région et surtout pour les générations suivantes. Je vous recommande de voter oui à ce crédit pour notre ville, si vous souhaitez que les jeunes citoyens entreprenants de notre commune et de notre région puissent encore avoir la chance de rêver comme nous.

M. Bassam Degerab

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'interviens à titre personnel, sachez que j'ai appuyé 2 ou 3 fois pour prendre la parole et je l'ai enlevé, puis à nouveau demandé, cela reflète mon hésitation par rapport à la prise de position concernant ce préavis. Je pense que cela concerne pas mal de monde dans cette salle ce soir.

Je partage les réserves de mon collègue M. Gaëtan Cousin et je tiens à remercier M. Forclaz et M. Zulauf pour leurs interventions, parce qu'en réalité nous ne devons pas prendre position sur un tel objet en considérant que nous faisons partie de tel ou tel groupe.

Je ne ferai pas une grande rhétorique comme chacun, je dirai uniquement que si je vote OUI pour ce préavis ce soir, d'abord ce sera pour permettre à la population de se prononcer, car si le NON l'emporte la population ne votera pas.

Même si je partage toutes les réserves que M. Cousin a évoquées, je voudrais simplement que la Municipalité prenne en considération ces réserves comme un vœu, pour que si ce projet ou ce préavis, est accepté par la population, nous soyons unis pour qu'il réussisse, pour qu'il reflète ce que nous attendons. Nous n'avons pas le droit en appartenant à tel ou tel groupe d'avoir un avis de satisfaction face à l'échec de l'autre parti.

Je vous encourage à voter OUI pour permettre à la population de se prononcer et de continuer à argumenter pour que la Municipalité utilise nos arguments afin de mieux réaliser ce préavis s'il passe la rampe auprès de la population. Merci

Mme Suzanne Lauber Fürst

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Qui dans cette salle, dans cette commune ne souhaite pas voir rayonner davantage notre Centre des Congrès.

Le Centre des Congrès nous est cher et nous sommes d'accord qu'entreprendre c'est oser. Osons alors faire le bon choix, une rénovation raisonnable avec du bon sens, ne mettons pas en péril les finances de notre commune en nous laissant la liberté d'oser entreprendre l'avenir avec sérénité.

M. Olivier Blanc

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs Ce soir je ne serai pas un «Neinsager», je m'abstiendrai car j'ai encore beaucoup de doutes. Cependant je dirai à M. Forclaz que le tableau qu'il a fait du dernier gros investissement de la CCE, ce que nous appelions à l'époque la maison des Congrès III, est un tout petit peu peint en rose.

Je rappellerai que cet investissement a très gravement obéré les finances communales, qu'il y a eu de gros problèmes qui n'ont été réglés que par chance ou par malheur c'est comme vous voudrez, puisque comme nous disions à l'époque ce sont de bons morts, avec les impôts, successions, donations qui ont permis de nous remettre à niveau.

M. Forclaz vous avez une vision trop positive des choses, tant mieux si vous trouver Montreux beau, mais il ne faut pas exagérer.

M. Bernard Schmid

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je m'abstiendrai d'évoquer les aspects techniques, architecturaux ou financiers liés à ce projet. D'autres l'ont abondamment fait. J'aimerais au contraire évoquer le contexte.

Jetons un œil aux cartes historiques de notre région.

Qu'y voit-on? D'abord Vevey. En 1840 notre voisine tient une fière position. Véritable ville, elle présente un port commercial, une zone industrielle déjà dynamique, des rues commerçantes, un hôtel de Ville, un hôpital, une place du marché, etc…

Que se passe-t-il sur nos terres? Rien. Ou Presque. Comme chacun sait, il faudra encore attendre 120 ans pour que la Commune politique de Montreux naisse. Mais au-delà de cet aspect administratif, Montreux, à cette époque c'est quelques hameaux perchés dans les vignes, à peine des villages.

Oui, en 1840, Vevey est au centre de Lavaux et, ce qui deviendra Montreux n'est que simplement l'aile Est de ce magnifique terroir vigneron.

Seulement voilà, quelques années plus tard, des visionnaires, nos prédécesseurs notamment, décideront que cet avenir-là ne leur suffit pas. Oui, je dis bien «déciderons». Rien n'est tombé du ciel à Montreux.

Bien sûr, notre ville bénéficie d'un cadre exceptionnel. Mais, en toute honnêteté, la vue n'est pas si repoussante du côté de Grandvaux, Aran, ou Cully. Le paysage, en lui-même, n'amène rien de plus qu'une caresse pour les yeux. C'est agréable mais en aucun cas suffisant pour parler d'une véritable qualité de vie. Ce n'en est qu'un élément.

Alors comment Montreux est devenu Montreux? Encore une fois, parce que des personnalités à la vision remarquable en ont décidés ainsi. Ont pris des risques. Ont investi pour bâtir un avenir différent pour notre ville.
Je reviens à nos jours.

Montreux compte 26'000 habitants. Notre ville propose à ses habitants des infrastructures, prestations et services absolument remarquables pour sa taille.

La qualité de vie proposée aux montreusiens, c'est l'offre sportive, avec plusieurs stades, une piscine olympique, des installations de ski, de nombreuses salles de gym, un club de tennis, un boulodrome, et j'en passe.

La qualité de vie proposée aux montreusiens, c'est l'accompagnement scolaire, les structures d'accueil, les prestations sociales en faveur des jeunes, personnes âgées et familles.

La qualité de vie proposée aux montreusiens, c'est des transports publics efficaces et nombreux, des parkings performants et en suffisance, une sortie d'autoroute dédiée et une gare principale où les trains directs et internationaux s'arrêtent.

La qualité de vie proposée aux montreusiens, c'est des quais fleuris qui font notre fierté, des chemins pédestres valorisés, des narcisses protégés, des forêts entretenues.

La qualité de vie proposée aux montreusiens, c'est des investissements dans l'ensemble des quartiers et villages, un couvert à Brent, une maison de quartier à Clarens.

Comment en est-on arrivé là? Comment avons-nous payé pour tout cela? Par quel miracle nos villages de vignerons et pêcheurs sont-ils parvenus à se transformer en cette ville que nous aimons et qui nous offre, jours après jours, des conditions de vie exceptionnelle?

J'entends souvent parler du lien des montreusiens avec le Centre des Congrès. Il est là le lien.

Bien sûr, il est agréable de se rendre à un concert ou un spectacle à l'auditorium Stravinski… mais ça, chers collègues, c'est la cerise au sommet de la chantilly, au sommet du gâteau.

Certains n'aiment pas les cerises. Je peux l'entendre. Mais nous mangeons tous du gâteau au quotidien!

Il n'y a pas de pétrole à Montreux. Pas de surfaces agricoles à la riche production. Pas de zone industrielle extensive ou développer une activité porteuse pour toute une ville.

Il y a un paysage. Et il y a une industrie bâtie de manière volontaire et visionnaire depuis 150 ans pour rentabiliser ce cadre exceptionnel: le tourisme!

C'est ce choix qui a créé Montreux. Géographiquement mais également en termes de populations. Combien parmi nous, ici ce soir, peuvent se targuer d'avoir un aïeul qui vivait déjà dans l'un des villages de la Commune en 1840? En réalité, les montreusiens sont majoritairement des immigrés. Ils sont venus d'abord parce qu'il y avait du travail ici. Puis, parce qu'ils y trouvent, on y revient, une qualité de vie exceptionnelle.

Le 2m2c est au centre de cet écosystème. Nos prédécesseurs il y a 50 ans, on fait ce pari, de relancer la dynamique touristique en se positionnant sur ce marché des congrès, puis de l'événementiel. Aujourd'hui, c'est l'ensemble de l'équilibre économique de notre ville qui en dépend. Il ne s'agit pas, ce soir, de choisir si on se lance dans une nouvelle aventure hasardeuse, il s'agit de décider si nous renforçons nos atouts existants pour que nos enfants, eux aussi, puissent bénéficier de cette qualité de vie.

On pourrait se demander quelle serait l'alternative? Avons-nous d'autres opportunités de développement capable de prendre le relai à hauteur de ce que nous amène ce positionnement touristique?

Mesdames et Messieurs les Conseillers, on peut tout imaginer, tout rêver. Il n'en reste pas moins deux réalités:

Premièrement, comme chaque magasin le sait, il est plus facile, rapide et rentable de conserver un client existant que d'en acquérir un nouveau. Montreux EST une marque touristique connue et

A l'issue de la cure,
la perte de poids
est au rendez-vous!

www.theraform-suisse.ch
THERAFORM
L'Amincissement Maîtrisé

LE PRINCIPE DE LA PLASTITHÉRAPIE®
La Plastithérapie® issue d'une découverte scientifique est le fruit de +20 ans de recherche initiée par un groupe de scientifiques français.
Notre méthode consiste en un rééquilibrage corporel et alimentaire:

- **elle agit au plus haut niveau des centres de gestion afin de réveiller les fonctions endormies de l'organisme.**
- **elle n'utilise que des aliments naturels sélectionnés.**

Vous souhaitez effacer vos kilos superflus avec douceur et succès? Contacter dès à maintenant votre Plastithérapeute Théraform. LE PREMIER ENTRETIEN VOUS EST OFFERT.

Vous avez votre thérapeute «THERAFORM»
Nous avons votre menu «TIENS TA FORME

Restaurant du Basset
Rue des Vaudrès 30
1815 Clarens/Montreux
021 964 82 44

Méthode novatrice
100% NATURELLE...
... Sans appareil, ni produit,
ni complément alimentaire.

Centre agréé Théraform - Rue de la Gare 44 - 1820 Montreux - Tél. 021 961 38 01
theraform.montreux@bluewin.ch - www.mincir-montreux.ch - www.montreux.theraform-suisse.ch

reconnue. On peut fantasmer sur le développement d'un Montreux Silicon Valley… mais le chemin est assurément plus long et hasardeux.

Deuxièmement, le tourisme, les hôtels en particulier, présente un secteur intéressant car il offre cette caractéristique unique: on ne peut pas délocaliser un hôtel! On peut le vendre bien sûr, mais quoi qu'il arrive, sur 100 francs dépensés dans cet hôtel, l'immense majorité reste ici! En salaires, fournitures, prestations et mandats locaux. Pour une collectivité publique qui investit dans ses infrastructures de base, c'est une véritable garantie. Aucun autre secteur privé n'offre la même.

Il ne s'agit pas de prétendre que le tourisme, individuel, événementiel ou de congrès est une poule aux œufs d'or. Certaines villes ou région ont pu se développer différemment, avec succès.

Montreux s'est construite sur ce positionnement touristique. Elle la choisit volontairement, à développer les infrastructures et acteurs économique qui permettent de le rentabiliser et, soyons honnête, ça lui a plutôt bien réussi à notre ville.

Sans 2m2c, c'est une véritable chute de dominos que nous lancerions. Ce n'est pas un pan de notre économie que nous abandonnerions, c'en est le cœur.

Pour toutes ces raisons. Parce-que nous respectons nos prédécesseurs, parce que nous jouissons du présent qu'ils nous ont offert, mais, surtout, parce que nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos enfants, je vous demande, Mesdames et Messieurs les Conseillers de soutenir avec volontarisme et enthousiasme cet investissement dans notre avenir. Pour que Montreux reste Montreux.

M. Bassam Degerab

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Je souhaite émettre un vœu auprès de la Municipalité, si ce préavis est accepté par la population et pour rejoindre la demande de Mme Gote, de penser à présenter un plan directeur des investissements à moyen terme.

M. Vincent Haldy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans le tableau, historique, économique, idyllique dressé par M. Schmid je voudrais quand même rappeler que la plupart des grandes réalisations qui ont fait la renommée de Montreux ont été réalisé par des fonds quasiment uniquement privés. C'est dommage que ce parti pris cher au PLR, ne se traduise plus aujourd'hui dans le financement de l'objet qui nous occupe ce soir.

M. Laurent Wehrli, Syndic

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Je n'entends pas intervenir dans ce débat qui vous appartient, mais je souhaite préciser à M. Degerab que le plan des investissements de la commune de Montreux existe, qu'il a été voté par ce Conseil pour la législature avec un plafond d'endettement qui est respecté, y compris avec la proposition qui vous est faite ce soir. Par ailleurs je me permets de vous rappeler la communication que la Municipalité a transmise à votre conseil au mois de mars 2018, où notamment, en regard de ce que Mme Gote disait, les processus pour les différentes étapes des différents travaux, notamment pour les établissements scolaires, étaient décrits et je crois pouvoir ici assumer au nom de la Municipalité que toutes les étapes ont été respectées depuis le calendrier qui vous a été communiqué. Ceci pour vous dire que la Municipalité entend bien conduire ce dossier avec les autres, puisque l'ensemble de ces dossiers, pour autant que votre Conseil les accepte au gré des préavis, respectivement de la population lorsqu'elle est sollicitée, est utile pour la population de notre commune.

M. Claude Pascal Gay

En conclusion, c'est par 5 oui, 2 non et 3 abstentions que la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis no 28/2018 de la Municipalité relatif au projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE), de son plan de financement et, dans ce cadre, à la participation communale d'un montant maximal de CHF 27'000'000.-sur un coût global de CHF 86'700'000.

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à participer au financement des coûts de sécurisation du 2m2c, sous réserve de la concrétisation du plan de financement;

2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 27'000'000.-;

3. d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt;

4. d'amortir cet investissement par un montant de CHF 900'000.- durant 30 ans et de porter aux budgets les intérêts de l'emprunt sur le compte No 220.3221

5. de verser les recettes de la taxe de séjour communale à la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique;

6. d'autoriser la commune à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.- au maximum;

7. d'autoriser la Municipalité à devenir membre de la société simple «Avenir 2m2c» en charge du financement et du suivi des travaux;

8. de rester obligatoirement actionnaire de CCM SA jusqu'à complet remboursement du prêt de 15.3 millions du canton au maximum;

9. de soumettre au référendum spontané le texte: «Acceptez-vous de participer au financement du projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre des Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) d'un montant global de l'ordre de CHF 86'700'000.-, en autorisant la Commune:

- à investir un montant de CHF 27'000'000.- au maximum;

- à garantir l'emprunt de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) par un cautionnement solidaire de CHF 21'000'000.-au maximum;

- à rester obligatoirement actionnaire de Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) jusqu'à complet remboursement du prêt du Canton de CHF 15'300'000.- au maximum.»

10. de modifier le titre du préavis comme suit: «Préavis No 28/2018 de la Municipalité au Conseil communal relatif au projet de sécurisation, de mise à niveau et de développement du Centre des Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE), de son plan de financement et, dans ce cadre, à la participation communale d'un montant maximal de CHF 27'000'000.-, d'un cautionnement solidaire de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) à hauteur de CHF 21'000'000.- maximum, de l'obligation de rester actionnaire de Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) jusqu'à complet remboursement du prêt maximum de CHF 15'300'000.- du Canton, sur un coût global de CHF 86'700'000.-»

11. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec l'objet.

Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions par 69 oui, 15 non, 11 abstentions

Applaudissements de la salle

Il est 21h31, M. Yanick Hess Président lève la séance.

Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018. La version complète du procès-verbal peut être obtenue au greffe municipal.

GENDRE & EMONET
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA
RUE INDUSTRIELLE 26 CASE POSTALE 1217 1820 MONTREUX
TÉLÉPHONE 021 977 30 30 FAX 021 977 30 37
www.gendre-emonet.ch

GENERALI Assurances
Agence générale Montreux
Votre conseiller - Alexandre Goumaz - *Diplômé fédéral*
Av. du Casino 50 - 1820 Montreux - Tél. 079 212 70 54
alexandre.goumaz@bluewin.ch
Simplement GENERALI

À vos côtés pour construire notre avenir

energiapro

Parce que notre monde évolue et avec lui nos énergies, ENERGIAPRO s'investit dans le gaz naturel et les énergies renouvelables pour assurer notre avenir énergétique.

energiapro.ch

une société du groupe HOLDIGAZ.

WIDER

Maison fondée en 1948

ébénisterie agencement menuiserie cuisine

Nos Ateliers

Wider SA Montreux
Chemin du Pierrier 1
1815 Clarens
Tél. +41 (0) 21 989 22 66
montreux@wider-sa.ch

Wider SA Genève
Route des Moulières 10 bis
1242 Satigny
Tél. +41 (0) 22 949 09 09
geneve@wider-sa.ch

Wider SA Morges
Riond-Bosson 13
1110 Morges
Tél. +41 (0) 21 804 99 66
morges@wider-sa.ch

Notre Showroom

Espace Wider SA
Route Sous-Riette 13
1023 Crissier
Tél. +41 (0) 21 637 01 01
crissier@espacewider.ch

www.wider-sa.ch

MOSCA VINS

A le plaisir de vous faire plaisir!

MOSCA VINS

BON

10.-

de réduction pour tout achat dès 80.- sur tout l'assortiment, excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

Valable jusqu'au 16 mai 2019

MOSCA VINS

BON

20.-

de réduction pour tout achat dès 150.- sur tout l'assortiment, excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

Valable jusqu'au 16 mai 2019

MOSCA VINS

BON

50.-

de réduction pour tout achat dès 300.- sur tout l'assortiment, excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

Valable jusqu'au 16 mai 2019